

Montpellier

Votre ville

N° 129 MARS 1990

M

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

FRANCE - ALLEMAGNE 2/1

Cette victoire consacre la vocation internationale du nouveau stade municipal de la Mosson



Photo R.L. LE POUFLE

S O M M A I R E

- | | | | | | |
|---|--------|---|----------|---|----------|
| • Actualités en images | p. 2 | • Actualités en images | p. 7 | • Bus de nuit | p. 19 |
| • Editorial : Montpellier pôle d'excellence universitaire européen | p. 3 | • Priorité à la solidarité | p. 9 | • Sport : tour de stade avec l'A.S. St-Martin ; 5 ^e tranche du stade de la Mosson ; terrains de tennis couverts à Grammont | p. 21 |
| • La société d'équipement de la région montpelliéraine : outil privilégié du développement de Montpellier | p. 4-5 | • Dossier : le câble c'est formidable ! | p. 11-13 | • Agenda culturel | p. 22-23 |
| | | • Conseil municipal : séance du 30 janvier 90 | p. 15 | | |
| | | • Actualités - Brèves | p. 17 | | |

MONTPELLIER POLE D'EXCELLENCE UNIVERSITAIRE EUROPEEN



2^e mission humanitaire de Montpellier et du District à Craiova (Roumanie), du 8 au 14 février 1990. Le convoi organisé conjointement par la Mairie de Montpellier, le District, la Ville de Jacou et les Eclaireurs de France, a apporté à Craiova des livres universitaires et scolaires, des médicaments, des vêtements et du matériel radiologique.

A Craiova, la mission a été accueillie chaleureusement par M. Radu Berceanu, nouveau Président du Conseil. Le matériel radiologique (Ecographe et amplificateur de brillance) offert par l'hôpital Lapeyronie, ainsi qu'un détecteur de sida, financé par Clapiers/Jacou/District/Ville de Montpellier ont été remis à M. Surpeateanu, Directeur de l'Hôpital n° 1 de Craiova. Les médicaments ont été déposés à la Pharmacie Centrale où la distribution sera organisée par une équipe de Pharmaciens Sans Frontières, et les livres seront répartis entre les différents lycées de la Ville. Distribution par les étudiants de la M.N.E.F. Les Orphelinats de Craiova ont également reçu une aide en vêtements, lait maternisé et produits de soins. Des contacts ont été pris avec les étudiants de l'Université de Craiova. M. Ion Cotel, Professeur de Mathématique et Directeur d'un Lycée est revenu avec le convoi et a reçu des autorités de Craiova mandat pour effectuer à Montpellier une mission générale dans le domaine culturel et dans le domaine de l'enseignement. Une délégation de Craiova est attendue à Montpellier dans les prochains jours.



Georges Frêche a présenté Montpellier Technopole dans les grandes villes françaises : Dunkerque et Grenoble. Ici à Dunkerque pour une journée "Qualité" de la vie dans les villes. De gauche à droite : Georges Frêche, Michel Delebarre, Ministre des Transports et de la Mer, Maire de Dunkerque ; M. Monnier, Maire d'Angers ; M. Bosson, Maire d'Annecy.



Louis Calmels, Conseiller Général, Jacqueline Bégin, Conseillère Municipale, déléguée à l'Age d'Or, et Michel Belorgeot, Adjoint au Maire remettant la médaille de la Ville à Mme Carmen Cefai, qui a fêté ses 100 ans le 6 février dernier.



A l'occasion de la venue à Montpellier de M. Robert Chapuis, Secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement Technique auprès du Ministre de l'Education Nationale le 5 février dernier, Georges Frêche lui a remis la Médaille de la ville.

30 janvier - M. Henri Nallet, Ministre de l'Agriculture et de la Forêt accueilli à Grammont par M. Vézinhel, Sénateur et M. Delacroix, Directeur du Cabinet de Georges Frêche.



Après près de vingt ans d'indifférence, le Gouvernement français, et c'est à l'honneur de M. Rocard, Premier Ministre et de M. Jospin, Ministre d'Etat, Ministre de l'Education Nationale, s'intéresse enfin à l'enseignement supérieur français et à l'Université. Cet effort est déjà apparu clairement dans les budgets 1989 et 1990 de l'Etat. La perspective est, dans un délai rapproché, de faire passer le nombre des étudiants en France d'environ 800 000 à deux millions. Cet effort est indispensable pour l'avenir du pays, pour porter notre nation au niveau des U.S.A., du Japon ou de la République Fédérale Allemande. Montpellier se doit de jouer un rôle majeur dans le dispositif qui va se mettre en place.

Montpellier, pôle d'excellence universitaire européen

A partir du 1^{er} janvier 1993, comme le laissent présager déjà les programmes Erasmus et Comett, les étudiants d'Europe vont prendre l'habitude de faire tout ou partie de leurs études dans un autre pays que le leur. On revient d'ailleurs finalement à la situation qui prévalait au Moyen-âge et au XVI^e siècle lorsque quantité d'étudiants d'Italie, de Suisse, d'Allemagne ou d'Angleterre faisaient leurs études de droit ou de médecine à Montpellier. Il faut renouer avec cette tradition. Il faut que Montpellier fasse partie des grandes villes universitaires françaises que les étudiants des onze autres pays de la Communauté Economique Européenne choisiront facilement dans les années à venir. Pour ce faire, le Gouvernement va aider un certain nombre d'universités appelées à devenir pôles universitaires d'excellence européenne. Nous devons en faire partie, cela se mérite. Nos chances sont déjà grandes à côté de Strasbourg, Grenoble et Paris-Orsay Sud pour les premiers sites retenus. Une partie de la décision revient aux universitaires. En effet le "pôle" sera dirigé par un organisme regroupant collectivités locales, universitaires et milieux socio-économiques, à l'instar de beaucoup d'universités étrangères. Il est donc souhaitable qu'à terme les trois Conseils d'Universités acceptent de se regrouper dans ce pôle. La ville soutiendra les efforts des trois Présidents d'Université, MM. Demaille, Lagarrigue et Lauriol (par intérim de M. Gayraud) en ce sens. Les Collectivités Locales devront aussi, dans le cadre du contrat de plan Etat-Région ou du contrat de plan Ville de Montpellier - Etat en préparation, s'investir dans ce projet.

Les actions de la Ville de Montpellier déjà menées en faveur de l'Université : transports de nuit et logements.

La ville a déjà réglé, en liaison avec la S.M.T.U., le problème des transports de nuit vers les cités étudiantes. Depuis novembre, jusqu'à 1 heure du matin, comme dans la journée, les grandes cités universitaires de la Ville sont reliées au centre-ville et à la gare. Le problème des transports est ici résolu. Le logement, voilà une autre question essentielle. La Ville, en liaison avec l'O.P.A.C., a décidé de contribuer à la construction d'au moins 5 000 chambres d'étudiants durant le mandat, doublant ainsi la capacité de location traditionnelle du C.R.O.U.S. Une association ad hoc, présidée par André Vezinhel, Sénateur, loue ces cham-

bres déjà construites à Agropolis, Les Hauts de la Paillade, etc.

De nouveaux projets vont voir le jour. L'O.P.A.C., en liaison avec l'Université des Sciences et Techniques, Montpellier II, va construire près de 200 chambres d'étudiants à côté de la piscine de la Motte Rouge, sur un terrain fourni par l'Université. Sur ce même terrain, l'O.P.A.C. va construire un restaurant d'entreprise pour les personnels de Montpellier II Sciences et Techniques et éventuellement de Paul Valéry. Ce restaurant intéresse au total 5 000 personnes. Il sera financé à 50 % par l'Etat (crédits déjà débloqués par les Services de M. Jospin) et à 50 % par le District de Montpellier (crédits inscrits au B.P. 1990). Un autre projet d'environ 150 chambres sera construit sur un terrain appartenant à l'Université Paul Valéry. De nouveaux projets sont également décidés en matière de chambres universitaires à l'immeuble Neptune sur les Hauts de la Paillade pour des couples mariés ou encore à côté du C.R.E.P.S. (200 chambres) entre l'Ecole Normale, le Stade Philipides et le Gymnase Alain Achille. D'autres projets sont à l'étude à Antigone, à Port-Marianne et dans des communes du District.

Les actions de la Ville et du District de Montpellier à venir en faveur de l'Université : grandes écoles et développement universitaire

Le District et la Ville sont prêts à participer à la mise en place d'une passerelle route de Mende, pour relier Montpellier II et Montpellier III, facilitant les déplacements, l'accès au restaurant précédemment cité et une meilleure utilisation du planning des amphithéâtres pour les étudiants. Le Ministère de l'Education Nationale envisage la possibilité, sous l'autorité de M. Toulemonde, Recteur, d'installer à Montpellier un Institut Universitaire Franco-Japonais. La Ville ou le District sont prêts à fournir un terrain gratuit à cet effet. La Ville a négocié avec l'E.N.S.A.I.S. Strasbourg la mise en place sur Montpellier d'une filiale de cette grande école d'ingénieurs organisée sur le modèle des polytechniques allemandes. L'accord de l'Ecole de Strasbourg et de son Conseil d'Administration est acquis. Le dossier est maintenant entre les mains du Ministère de l'Education Nationale. La Ville et le District, par le canal de M. Geneste (Montpellier L.R. Technopole) et de M. Dugrand, Premier Adjoint se sont engagés à fournir le terrain et les 2 000 premiers mètres carrés pour accueillir la première promotion. Cette grande école, l'ENSAIS, qui compte d'ailleurs parmi ses anciens élèves Claude Vasconi, l'architecte du CORUM, par son arrivée, renforcera le potentiel des grandes écoles montpelliéraines : Ecole Normale Supérieure de Chimie, I.S.I.M., E.N.S.A.M., etc. réunies dans le CODIGE. Troisième projet et dernier en matière de grandes écoles : la Ville soutient la demande de Montpellier II Sciences et techniques d'une grande école de gestion et de vente autour des éléments existant à l'I.U.T.

Pour une Cité Européenne Universitaire à Montpellier

Il existe déjà à Paris, boulevard Jourdan, une cité internationale étudiante mise en place dans le premier tiers du XX^e siècle. Cette tradition s'est perdue. Pourquoi ne pas profiter de l'ouverture de l'Europe étudiante le 1^{er} janvier 1993 pour que Montpellier soit la première ville universitaire française qui lance une Cité Universitaire Internationale ? Cette cité sera d'abord réservée aux onze autres pays européens : une Maison de l'Allemagne, une Maison de l'Angleterre, une Maison de l'Espagne, une Maison du Bénélux, une Maison d'Italie, etc. Nous faisons appel aux pays concernés, à des fondations, à des sponsors, pour lancer ce projet. La Ville et le District de Montpellier ont mis à l'étude la possibilité de fournir les terrains adéquats. Au centre de ce campus

européen la ville est prête à faire une grande Maison de l'Etudiant pour l'accueil des étudiants français, Européens et Extra-Européens à Montpellier. Car sur ce site il n'est pas interdit d'imaginer après les Maisons de l'Europe, une Maison des U.S.A., une Maison du Canada, etc.

De nouvelles modalités en matière de bourses pour les étudiants

Le nombre des allocataires actuels de bourses est insuffisant. Le montant de ces bourses est encore plus insuffisant. Il faut rénover le système en profondeur. C'est ce à quoi s'est attelé le Ministère de l'Education Nationale. Le projet consiste à étendre le nombre des allocataires de 100 000 environ à 700 000, de faire en sorte que le montant de ces bourses permette de vivre décemment. En contrepartie, il n'est pas impensable d'imaginer que les étudiants aidés remboursent une partie de ces aides quand ils entreront dans la vie active ou que des entreprises qui les emploieront participent à ce remboursement. Ce projet ambitieux fera appel aux banques, aux compagnies d'assurances. Le projet est complexe et délicat, il est entre les mains du Gouvernement. La Ville de Montpellier, à son niveau, s'investira hardiment dans ce projet social qui est la condition indispensable à l'égalité des chances pour tous les étudiants, quels que soient leur origine et leur milieu social.

Extension des bâtiments universitaires

L'insuffisance des locaux actuels, la progression à venir du nombre des étudiants qui doublera probablement d'ici le début du siècle suivant de 50 000 aujourd'hui à près de 100 000 appellent des efforts dans ce secteur. M. Toulemonde, chancelier des Universités, Recteur, a entamé l'étude des investissements nécessaires et d'un plan échelonné. Ces investissements relèvent pour l'essentiel de l'Etat et du contrat de plan Etat-Région.

Vers une grande Bibliothèque Centrale ?

Le Pôle Universitaire d'Excellence Européenne nécessitera probablement à l'instar de la très grande Bibliothèque à Paris dont la construction va commencer, près de la Gare d'Austerlitz, la construction à Montpellier d'une grande Bibliothèque Centrale Universitaire. Le projet nécessite cependant au préalable l'accord des trois Universités pour déplacer leurs bibliothèques vers ce nouveau site. Si cet accord était acquis, la Ville de Montpellier serait prête à fournir un terrain gratuit pour la construction par l'Etat et d'autres partenaires de cette Bibliothèque Inter-Universitaire. On l'aura compris, ce pôle universitaire d'excellence est un des atouts majeurs de Montpellier L.R. Technopole dans la dernière décennie de ce siècle. Depuis dix ans, Montpellier bâtit ardemment son développement sur la richesse de ses universités, de son potentiel de recherche. Le Pôle renforcera le mouvement déjà puissant. La revue "A" comme Affaires Economiques (anciennement Tertiel), dans sa livraison de Février, vient de classer Montpellier Première Ville de France pour la création d'emplois depuis dix ans (nous reviendrons largement sur cette information). C'est cet effort qu'il faut continuer et amplifier. Bien entendu, la Ville-capitale départementale et régionale se doit de faire profiter son département et sa région de ce développement. C'est le sens de Montpellier Hérault - Synergie et de Montpellier L.R. Technopole. Montpellier l'Européenne a son cœur et ses racines dans l'Hérault et le Languedoc-Roussillon. Cordialement.

Georges Frêche
Député-Maire
de la Ville de Montpellier

DECouvrez DE NOUVELLES CHAINES !

Quels que soient vos centres d'intérêts, votre âge ou votre emploi du temps, vous trouverez toujours le film, le reportage, la retransmission sportive ou l'information qui vous passionne. Avec LA TELEVISION PAR CÂBLE, vous ne manquerez pas de découvrir de nouveaux programmes :

LE RESEAU DE MONTPELLIER VOUS OFFRE 18 CHAINES

Parmi elles : TELESOLEIL, la télévision des Montpelliérains, mais aussi des chaînes thématiques, des chaînes européennes et toutes les chaînes nationales dont la SEPT !

Vous pouvez peut-être déjà en profiter...

N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER

67 65 67 65



TELESERVICE
LA TELEVISION PAR CÂBLE

LA SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DE LA RÉGION MONTPELLIÈRAINE OUTIL PRIVILÉGIÉ DU DÉVELOPPEMENT DE MONTPELLIER



Les Echelles de la Ville avec l'ouverture du passage Hermès, forment la charnière entre le centre historique et les nouveaux quartiers de l'Est, Antigone et bientôt Port-Marianne.

Aménager la ville

La SERM participe activement au développement urbain de Montpellier par le biais des zones d'aménagement concerté (Zac) à dominante d'habitation. L'exemple le plus prestigieux est Antigone, une opération que la SERM a conduite de la conception à la commercialisation.

Il faudrait citer également l'achèvement du quartier de la Paillade, la réalisation de quartiers d'habitations en proche périphérie : l'Espace Blaise Pascal dont la réalisation a été confiée à Claude Vasconi, l'architecte du Corum ; la ZAC de Tournezy ou "le village retrouvé". La ZAC de la Fontaine à Célleneuve dont la deuxième tranche vient d'être engagée.

Par ailleurs, la SERM lance en 1990 les premiers quartiers de Port Marianne : "Les Jardins de la Lironde" et "les Consuls de mer", deux ZAC qui représentent à terme 4000 logements environ ainsi que des surfaces d'activité (bureaux, commerces). Généralement, pour l'ensemble de ces opérations, la SERM est mandatée pour faire les études et les opérations foncières pour le compte de la ville.

Elle établit le dossier de réalisation de ZAC, lance la procédure administrative, l'enquête publique, etc. Vient ensuite la phase de réalisation effective : achèvement de la maîtrise foncière, réalisation de la viabilité, vente des charges foncières à des promoteurs et à des constructeurs divers, le tout contractualisé par un bilan.

Actuellement, on note une certaine évolution dans le rôle d'aménageur foncier de la SERM. Ce rôle consiste non plus à constituer des réserves foncières à très long terme mais à réguler le marché foncier et à préparer des opérations à 4, 5 ans maximum.

Construire des équipements publics

La construction de nombreux équipements publics revient à la SERM : le nouveau dépôt des ateliers du réseau de transports en commun à la Jeune Parque, la réalisation du parking Gambetta, la Maison des Syndicats, l'école d'Antigone, mais aussi des opérations plus spectaculaires telles que le Zénith ou le Corum.

Pour ce dernier, les travaux s'achèvent : la cloison séparant la partie palais des congrès, opérationnelle depuis un an, et la salle Berlioz est maintenant démolie. Les travaux dans cette salle seront terminés le 8 mars prochain, date à laquelle elle accueillera un premier congrès. La passerelle entre le Lycée Joffre et le Corum a été mise en service et permet aux élèves d'accéder à l'arrêt des bus situé sur l'allée de la citadelle.

L'héliation est également terminée. A l'automne, le Corum sera totalement achevé.

L'intervention de la SERM en matière de construction d'équipements publics se situe tant au niveau technique, - la SERM agissant comme maître d'ouvrage - qu'au niveau financier.

« Avec la SERM, Montpellier a trouvé le partenaire attentif et efficace qui conçoit, réalise et gère parfaitement l'ensemble des travaux qui concourent à faire de Montpellier une grande métropole. Aujourd'hui en France. Demain en Europe. »

Georges FRECHE
Député-Maire de Montpellier
Président de la SERM

UNE ACTIVITÉ DIVERSIFIÉE QUI ACCOMPAGNE TOUS LES GRANDS PROJETS DE LA VILLE

L'activité de la SERM intense et diversifiée, s'exerce dans tous les secteurs géographiques de l'agglomération. Concevoir, aménager, construire, gérer, avec toujours le double souci de l'efficacité et du respect de l'intérêt public.

La SERM acteur du développement économique : immobilier d'entreprise et parcs d'activités

En matière de développement économique, l'action de la SERM porte principalement d'une part sur l'aménagement de parcs d'activités dans le cadre de Montpellier LR Technopole (parc du millénaire, parc héliopolis, parc euromédecine) et d'autre part sur la construction d'immobilier d'entreprise. À côté de réalisations prestigieuses comme l'immeuble des Echelles de la Ville à Antigone, la SERM construit de nombreux ateliers-relais, des immeubles de bureaux "intelligents", et poursuit l'étude du Centre International d'affaires d'Antigone. La SERM n'intervient pas seulement à Montpellier mais dans de nombreuses communes du District : Clapiers, Grabels, Perols, Jacou, Vendargues, St-Jean-de-Vedas.

Dans ce secteur d'intervention, la SERM agit, soit comme un maître d'ouvrage pour construire des immeubles qui restent propriété publique (atelier-relais), soit comme un promoteur immobilier qui vend ou loue les surfaces de bureaux construites (immeuble Synergie). De plus en plus, la SERM travaille avec le District pour développer des formules de crédit-bail, la finalité n'étant pas de vendre des surfaces d'activité mais de faciliter l'accueil des entreprises et de créer des emplois. C'est ce qui a été fait par exemple pour la Société ABX et Air Littoral.



La Zac de Tournezy. Un quartier où se côtoient harmonieusement logements et activités.



La SERM aménage le parc d'activités de Montpellier LR. Technopole. Ici, le parc Euromédecine.

Mettre en valeur le centre ancien

L'activité de la SERM dans le centre ancien de Montpellier est diversifiée. Elle va de la restauration de monuments historiques à la réhabilitation d'îlots dégradés.

La Ville de Montpellier a procédé il y a quelques années, avec le concours de la SERM à la restauration de la Tour de la Babote, vestige des remparts du XII^e siècle. Les bâtiments qui encombraient la cour intérieure ont été démolis et la place intérieure a été aménagée. La qualité de l'espace restauré contribue de façon déterminante à redynamiser le quartier.

Pour conduire l'action de réhabilitation de logements, la SERM participe, avec la Ville de Montpellier et l'OPAC, à une cellule de coordination des interventions sur le centre historique. Dénommée, "atelier centre ville", cette cellule regroupe un chargé d'opération de chaque structure et fonctionne depuis septembre 1989 au rez-de-chaussée de l'Hôtel Armand, 20 rue de Candolle. Plusieurs opérations sont en cours dans le secteur sauvegardé : l'îlot verrerie basse, l'îlot Saint-Pavy. L'opération du 20 rue de Candolle est achevée depuis le 3^e trimestre 1989.

Pour les années à venir, la réhabilitation des îlots dégradés du centre ancien avec la création de logements sociaux sont une priorité.

Développement du tourisme

Ce secteur d'activité de la SERM se met en place. Il est amené à se développer dans le cadre d'Héliopolis, le pôle du tourisme et des loisirs de "Montpellier LR Technopole".

La SERM est chargée par la ville d'un certain nombre d'études et de réalisations : Port Marianne, la station thermale, le golf, etc.

Création de logements sociaux d'une grande qualité architecturale.



LA SERM: UNE STRUCTURE EFFICACE, QUI SAIT EVOLUER.

La SERM est l'opérateur privilégié de la ville de Montpellier. Elle met au service de l'intérêt public le dynamisme et la souplesse d'une entreprise privée. Entretien avec François Vidal, directeur de la SERM.



comptabilité et l'élaboration des outils de gestion, sont sous-traitées par la SCET. La SERM peut également bénéficier de l'appui d'experts techniques, financiers ou juridiques.

La Caisse des Dépôts constitue également un partenaire privilégié de la SERM, en ce qui concerne le financement et la trésorerie des opérations qui lui sont confiées.

La SERM apparaît donc comme une structure appartenant à la ville de Montpellier, entretenue avec les élus et les services des liens quotidiens. Parallèlement, elle garde sa propre autonomie et sa logique d'entreprise, et bénéficie de l'appui d'un groupe financier et d'un réseau national de première importance.

Comment la SERM intervient-elle par rapport à la ville de Montpellier ?

FV La SERM est aujourd'hui l'opérateur privilégié de la Ville et du District de Montpellier dans les domaines de l'aménagement et de l'urbanisme, de la construction et de la gestion d'équipements publics. La SERM a été créée il y a une trentaine d'années, dans le cadre de la mise en place, sur le territoire national, du réseau de Sociétés d'Économie mixte reflétant un accord de partenariat entre la Caisse des Dépôts et Consignations et les Collectivités territoriales.

Au départ, la SERM était essentiellement chargée de réaliser des opérations d'aménagement répondant à des besoins quantitatifs. Avec l'arrivée de l'équipe municipale conduite par Georges Frêche - Président de la SERM -, l'activité de notre société s'est considérablement diversifiée.

Quel est l'intérêt pour une collectivité locale de faire appel à une société d'économie mixte pour réaliser sa politique d'aménagement et d'urbanisme ?

FV Comme son nom l'indique, une SEM offre à la fois la garantie de l'efficacité et de la souplesse d'une société privée, et le respect de l'intérêt public.

Dites nous comment fonctionne votre société ?

FV La SERM dispose d'un effectif de 50 personnes, ce qui est relativement faible par rapport au volume de son activité. En 1989, la SERM a réalisé un volume d'investissements de plus de 460 millions de francs et l'activité gestion et exploitation a représenté un chiffre d'affaires d'environ 30 millions de francs. Le personnel de la SERM est organisé en petites équipes de terrain, directement au contact de l'opérateur. Les fonctions logistiques, telles que

La SERM assure en affermage la gestion du Zénith.

Gérer et exploiter

La Ville et le District de Montpellier confient à la SERM la gestion et l'exploitation d'ouvrages importants. Cette activité peut prendre trois formes :

- prestation de service

La SERM joue alors un peu un rôle de syndicat, par exemple, pour la Maison des Syndicats ou le hangar d'Air Littoral à Fréjorgues.

- affermage

C'est le cas du Zénith (en direct) et du Corum (par l'intermédiaire d'une société filiale).

Concession

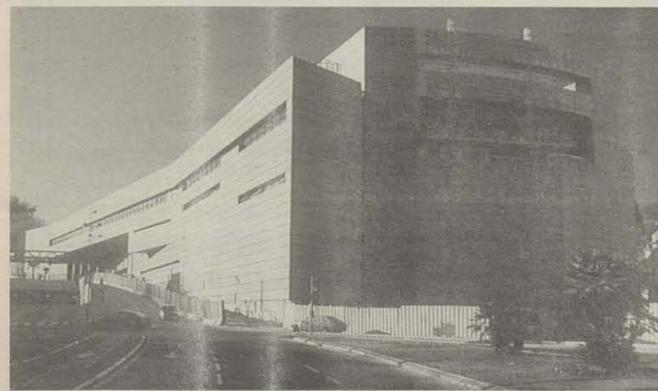
C'est cette formule qui présente le plus de risques pour la société qui est entièrement responsable des résultats financiers. C'est le cas par exemple du réseau de chaleur Antigone/Polygone. Ce réseau est le seul existant en France avec le réseau du quartier de La Défense à Paris. Du point de vue technologique le couplage chaud-froid qui sera mis en place cette année est une grande première, qui sera suivie avec intérêt par EDF-GDF.



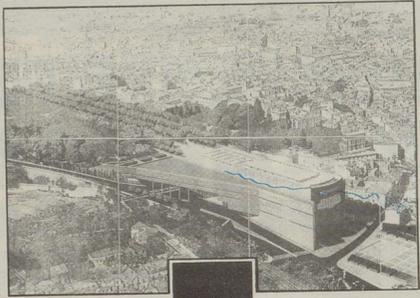
Réhabilitation des logements du centre historique : une priorité de la Ville et de la SERM pour les années à venir.



Le Corum : un équipement grandiose pour le développement économique et culturel de Montpellier et de sa région.



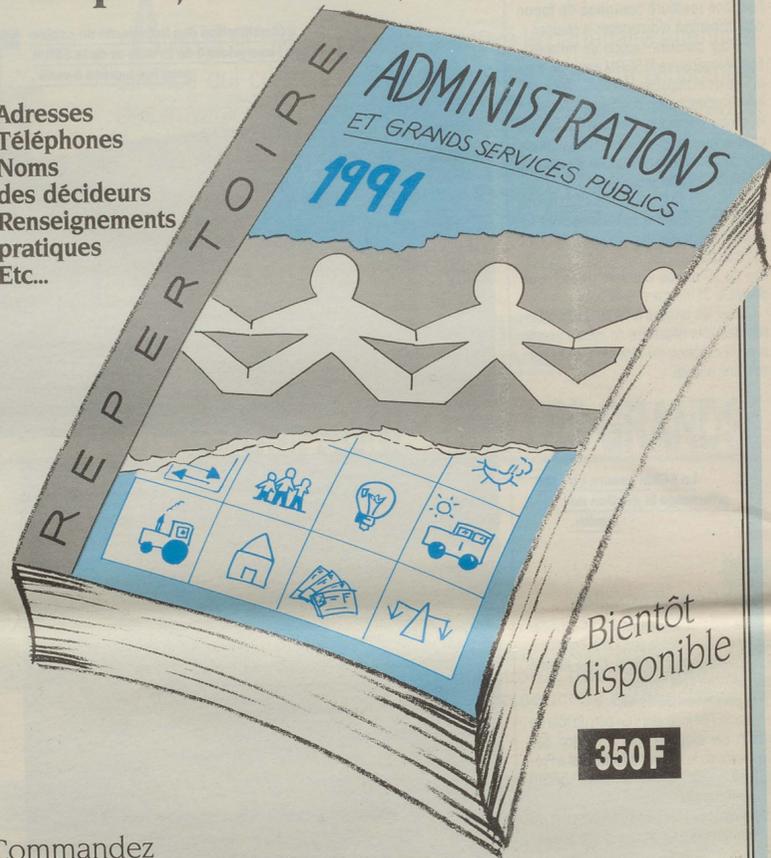
Le Corum:
un cadre exceptionnel
pour le développement
économique de
Montpellier et sa région.



12, Place du Nombre d'Or - Antigone - BP 9033 - 34041 Montpellier Cédex
Tél. : 67.65.79.90

Toutes les coordonnées
et tous les renseignements sur
les services sociaux,
juridiques, financiers, culturels, etc.

- Adresses
- Téléphones
- Noms des décideurs
- Renseignements pratiques
- Etc...



Bientôt disponible

350F

Commandez dès aujourd'hui votre Répertoire des Administrations et des Grands Services Publics 1991 de l'Hérault. Il est le trait d'union indispensable des secteurs d'activité tertiaire.

Commandez-le dès maintenant et faites une économie de 50 F sur le prix d'achat. Parution décembre 1990.

BON DE COMMANDE

NOM : _____ SOCIÉTÉ : _____
 ADRESSE : _____
 CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

Je désire passer commande dès aujourd'hui du Répertoire des Administrations et des Grands Services Publics 1991. (A paraître en décembre 1990).

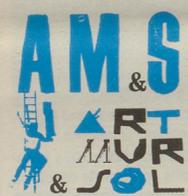
Je prends note que je bénéficie d'une réduction de 50 F sur le prix de vente. Je vous envoie maintenant la somme de 300 F + 20 F de port.

- CCP MANDAT LETTRE CHEQUE BANCAIRE à l'ordre de :

SEDIP LANGUEDOC-ROUSSILLON

Parc Club du Millénaire - Bât 1701

1025, rue Henri Becquerel - 34036 MONTPELLIER Cedex 1



PEINTURES
PAPIERS PEINTS
MOQUETTES

26, rue de la
CAVALERIE
67 79 95 14
MONTPELLIER

1992 APPROCHE

VOUS AVEZ APPRIS L'ANGLAIS, LE PARLEZ-VOUS ?



- oral privilégié en mini groupe
- formation continue agréée ANPE et entreprises
- initiation et soutien scolaire
- sorties et rencontres avec anglophones
- méthode active unique

Antigone
Connexion
Bilingue

Immeuble Athéna
85, place de Thessalie
Montpellier - tél. 67 65 95 05



Toutes Transactions Immobilières
Achats Ventes Locations

SPECIALISTE

TERRAINS A BATIR ET FONDS DE COMMERCE
Tél. 67 92 27 34 et FAX : 67 58 17 69

8, boulevard Victor-Hugo 34000 MONTPELLIER

2^e CARREFOUR ETUDIANTS / LYCEENS / ENTREPRISES AU CORUM



Bernard Toulemonde recteur de l'Académie de Montpellier et Georges Frêche ont longuement visité les stands et se sont entretenus avec les jeunes.



Près de 130 stands pour envisager une carrière. Les lycéens à l'aube des grandes décisions, éprouvent un besoin accru d'orientation, d'informations et de conseils. Bernard Toulemonde se félicite. " Pas de fossé entre les étudiants et les entreprises. Montpellier est en avance par rapport à d'autres académies quant aux relations avec l'industrie "

RESIDENCE GALILEE



Soixante deux logements sociaux locatifs gérés par l'OPAC, ont été inaugurés dans le quartier du Millénaire le 1^{er} mars. Cette réalisation conjointe de la SERM et de l'OPAC est l'œuvre de l'architecte Claude Vasconi. Raymond Dugrand, premier adjoint chargé de l'urbanisme, André Vézinhét Sénateur, Président de l'OPAC, Louis Calmels Conseiller Général du quartier, et Jean-Claude Biau adjoint au Maire présidaient cette inauguration.

LA MAISON POUR TOUS MARCEL PAGNOL SORT DE TERRE

Georges Frêche sur le chantier.



PROMOTION DES VINS DE L'HERAULT A HEIDELBERG

Les meilleurs crus des vins de l'Hérault ont été présentés le mois dernier à la maison de Montpellier à Heidelberg par les producteurs des caves coopératives de l'Hérault.



L'AGE D'OR DE LODEVÉ A MONTPELLIER



Une centaine de personnes de l'âge d'or du Canton de Lodève sont venues à Montpellier le 7 février, accompagnées de Mme Siebenaler, maire de Lodève. Après avoir visité le Montpellier d'hier et de demain (musée, Antigone, le Corum, la Technopole...) elles ont été reçues par le Député-Maire Georges Frêche.

INAUGURATION DU RIALTO A LA ZAC DE LA FONTAINE

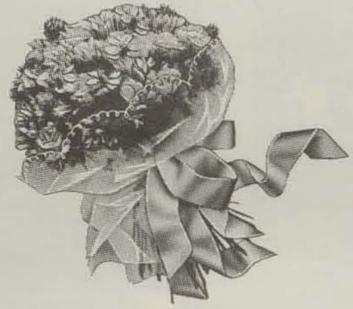


Le Rialto inauguré le 20 février dernier est une des résidences de la ZAC de La Fontaine, le nouveau quartier de 500 logements de Celleneuve. Un ensemble construit en bordure d'un canal qui évoque Venise, et qui s'intègre harmonieusement au village ancien.

GALERIES
Lafayette
BOUTIQUE MARIAGE

Tous les avantages
d'un grand magasin
sur votre
liste de mariage.

5% d'escompte
sur toute votre liste
de mariage.



Montpellier Polygone. Tél. : 67.64.83.00

REHABILITATION

Donner à un vieux bâtiment préfabriqué le confort intérieur et l'aspect d'une construction traditionnelle nécessite une sérieuse compétence. Mission réussie pour l'Entreprise Pascal à l'École de Lantissargues.

Fin 87, la Ville de Montpellier décide de réhabiliter deux écoles primaires, situées à Lantissargues, dans le quartier du Mas Drevon. C'est un long bâtiment d'un étage sur rez-de-chaussée groupant deux écoles primaires, construites en préfabriqué. L'architecte Muriel Arnal Goroneskoul remporte le concours avec l'Entreprise Pascal.

Le programme comprend :

- la réhabilitation complète de l'intérieur avec : l'isolation thermique et acoustique, le chauffage, l'électricité, le tout dans les normes actuelles de confort et de sécurité ;
- la réhabilitation de l'extérieur avec : la reprise des bardages de façade ainsi que le remplacement des menuiseries.

La première école est terminée, la seconde partie du bâtiment sera mise en chantier début 1990. Ce n'était pas un travail facile, ce qui n'est pas pour déplaire à l'Entreprise Pascal, une entreprise-généraliste bien armée pour réaliser des missions délicates en matière de réhabilitation.

Photo : C.L. O'Sughrue - Ecole de Lantissargues après réhabilitation.

Entreprise Pascal - Montpellier
B.T.P. - Z.I. - 34740 VENDARGUES
67 70 37 51
Télécopie 67 70 14 59



SUPER M

129, av. de Lodève. Montpellier.
Tél. 67.75.36.36

C'EST MIEUX QUE BIEN

EETEC : LES HIGH-TEC DE L'INGENIERIE
BATIMENT, URBANISME, ENVIRONNEMENT

Faisabilité et études économiques
Assistance à Maître d'Ouvrage
Maîtrise d'Oeuvre générale
Etudes d'exécution
Expertises
Ordonnancement - Pilotage
Coordination

EETEC 10, rue des Rivettes - 34070 MONTPELLIER
Téléphone : 67.47.93.00 - Télécopie 67.69.29.23
S.A. au capital de 300 000 F



RICHARDSON
Appareils ménagers De Dietrich - Siemens
Sanitaire - Robinetterie - Chauffage central

639, avenue Marché Gare - Z.I.
34000 MONTPELLIER ☎ 67 92 09 11

SOGEA
LANGUEDOC ROUSSILLON

**MIEUX VIVRE
DANS SA
VILLE**

SIEGE SOCIAL :
381 avenue du Mas d'Argelliers
34048 MONTPELLIER CEDEX
Tél. 67 69 72 00 - Tél. 480 622
S.N.C. au capital de 41 210 000 francs

BATIMENTS
publics et privés : logements, hôpitaux,
écoles, bureaux, usines, entrepôts

CANALISATIONS
eau, assainissement, irrigation, gaz, pétrole, etc

ENVIRONNEMENT
traitement et récupération des résidus urbains,
traitement, épuration des eaux

GENIE CIVIL
ouvrages d'art, ponts, ports, barrages,
réservoirs, collecteurs, souterrains, parkings

GESTION TOUS SERVICES
collectifs, publics, privés

ENTREPRISE GENERALE

ANDRE VEZINHET : "LA VILLE DE MONTPELLIER FAIT UN REMARQUABLE EFFORT POUR LA SOLIDARITE"



André Vézinhét, Sénateur, Président du CCAS, visite régulièrement nos aînés dans les clubs et les résidences-foyers.

Comment définiriez vous les missions du Centre Communal d'Action Sociale actuellement ?

Le Centre Communal d'Action Sociale est l'outil privilégié de l'action sociale menée avec dynamisme et courage par la ville de Montpellier. Au cours de ces dernières années le C.C.A.S s'est attaché à appréhender les besoins sociaux dans leur globalité et à promouvoir la prévention plutôt que la réparation, l'insertion sociale plutôt que l'assistance.

Grâce à l'effort financier très important, consentie par la ville de Montpellier, l'année 1990 sera marquée par un formidable élan de solidarité. Nous pourrions renforcer le dispositif existant et mettre en oeuvre des opérations nouvelles afin de répondre au mieux aux besoins des personnes âgées, des personnes handicapées, ou de nos concitoyens les plus démunis.

Le C.C.A.S a déjà créé de nombreux services pour aider les montpelliérains, pourriez-vous brièvement nous les rappeler ?

Depuis des années la solidarité à Montpel-

lier, ce n'est pas un vain mot. Chacun peut trouver au C.C.A.S une multitude de services adaptés à sa situation.

Par exemple pour mener à bien le maintien à leur domicile de personnes âgées nous avons mis en place un service d'aide ménagère, un service de portage de repas et un service de soins à domicile. Nous mettons à disposition de nos aînés, une télé-alarme qui les rassure beaucoup. Nous avons ouvert de nombreux clubs de 3^e âge. Il y en a dans chaque quartier. Nous avons construit des résidences-foyers confortables et accueillantes.

Pour permettre une meilleure réinsertion des personnes handicapées dans la vie active, nous avons mis en place depuis 1981, un service et une équipe rompue aux problèmes de l'emploi et du logement. Nous avons depuis 1989 créé une édition en braille du journal "Montpellier Votre Ville" fort appréciée de tous les aveugles.

Quels seront les nouveaux points forts pour l'année 1990 ?

Cette année encore, priorité sera donnée à la solidarité.

Pour conforter son action envers les plus démunis, le Centre d'Action Sociale de la Ville de Montpellier a créé un service R.M.I. et mis en place une équipe pluridisciplinaire composée d'assistantes sociales, d'infirmières, de conseillères en économie sociale et familiale et d'un chargé de mission spécialisé dans la formation professionnelle et l'emploi. Nous voulons que le revenu minimum d'insertion ne soit pas seulement une aide matérielle, mais aussi et surtout une nouvelle chance de passer un cap difficile dans la plus grande dignité. Il faut savoir écouter pour mieux conseiller. Cet accompagnement social permettra aux personnes en difficulté de retrouver leur autonomie et d'avoir accès aux soins, au logement, à la formation, aux loisirs.

Des aides financières pourront être servies aux personnes en grande précarité dans le cadre d'un projet de réinsertion contractualisée entre la personne concernée et l'assistante sociale.

Dès septembre 1990 les adolescents en difficulté hébergés au Centre Marie Caizergue seront relogés dans une maison plus vaste (300m²) au 1^{er} Impasse Blazy. L'aménagement permettra à l'équipe éducative d'accomplir dans de bonnes conditions sa mission de réinsertion sociale.

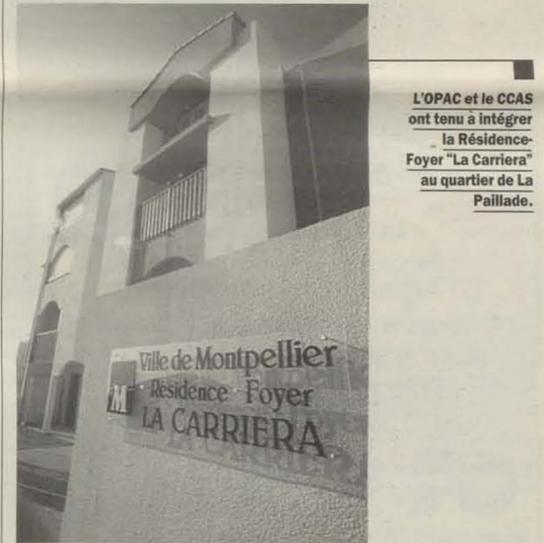
Y-a-t'il des projets spécifiques au 3ème âge ?

Effectivement. Nous ouvrons un secteur de cure médicale à la résidence foyer "La Carriera".

Nous répondons ainsi aux problèmes que pose l'évolution de la dégradation de l'état de santé des résidents de plus en plus âgés ou des entrants qui ne peuvent vivre de manière autonome.

La médicalisation de la Résidence-Foyer "La Carriera" gérée par le C.C.A.S permettra donc aux pensionnaires de l'établissement de bénéficier de soins paramédicaux, d'une assistance permanente dans les actes ordinaires de la vie quotidienne, d'une surveillance médicale assurée par

Résidence-Foyer "La Carriera", un havre de sérénité bien mérité.



L'OPAC et le CCAS ont tenu à intégrer la Résidence-Foyer "La Carriera" au quartier de La Paillade.



L'équipe pluridisciplinaire du R.M.I.

des infirmiers et un médecin attaché à l'établissement.

La présence journalière de médecins spécialisés en gériatrie au sein des sept résidences-foyers pour personnes âgées de la Ville de Montpellier permet une meilleure prévention de la santé et constitue un atout majeur contre le vieillissement.

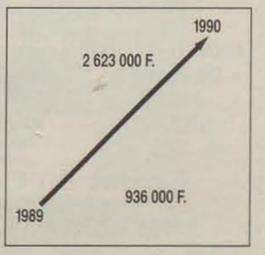
A la fin du mois de Juillet 1990 nous inaugurerons la réhabilitation et l'extension de la Résidence-Foyer "Saint Côme". L'extension porte sur plus de 1000m². La résidence aux normes de sécurité, offrira un cadre de vie particulièrement agréable à ses pensionnaires. "Saint Côme" aussi sera entièrement médicalisé.

En conclusion ?

Si Montpellier L.R. Technopole a la fierté de lutter contre le chômage en créant des emplois de manière significative, comme le prouvent les derniers chiffres de l'Asse-dic, Montpellier a la fierté de savoir faire place à la solidarité. C'était l'engagement

du candidat Georges Frêche dès 1977. On peut le constater, les promesses sont tenues et le seront naturellement à l'avenir, fidèles à l'esprit de la Lettre aux Français de François Mitterrand et solidaire de la politique du Premier Ministre Michel Rocard.

AIDE POUR LE MAINTIEN DANS LE DOMICILE



AU DELA DES COULISSES DU CORUM

Communiqué

À l'opéra Berlioz, la SN FECHOZ a accompli la tâche dont elle était chargée, grâce à sa longue expérience qui porte sur de très nombreuses réalisations, de la petite salle polyvalente aux grandes salles d'opéras, en France comme à l'étranger.

Les villes aujourd'hui, qu'elles soient petites localités, grandes agglomérations ou capitale régionale, développent, selon leur taille et leurs besoins, des activités culturelles à multiples facettes.

Une compétence multiple.

Le spectacle a changé. Scène et salle ne sont plus figées comme dans le théâtre élizabétain. Tout bouge. Décors, plateau, murs, sièges apparaissent ou s'escamotent, entre matinée et soirée, au gré des programmes et des manifestations. Les équipements scéniques doivent se plier à de multiples utilisations pour sublimer un quatuor à cordes, offrir un cadre prestigieux à une grande troupe, accueillir confortablement les membres d'un congrès ou les auditeurs attentifs d'un conférencier. Seuls, l'imagination et les exigences des créateurs, des scénaristes, des metteurs en scène ou des organisateurs en donnent les limites.

La SN FECHOZ peut s'enorgueillir d'un "menu" où figurent tous les types de lieux qui touchent toutes les formes d'activités culturelles, indépendantes ou liées aux réunions d'affaires :

- Amphithéâtres
- Centres culturels
- Conservatoires
- Maisons de la culture
- Music-halls
- Parcs de loisirs
- Salles d'audio-visuel
- Salles de congrès
- Studios de télévision

- Auditoriums
- Cinémas
- Equipements spéciaux
- Musées
- Opéras
- Palais de festivals et de congrès
- Salles de conférence
- Salles polyvalentes
- Théâtres nationaux

La synergie d'un groupe

Sur sa "carte", la signature SN FECHOZ apparaît en France, dans le grand sud : à Montpellier bien sûr avec l'Opéra Berlioz, Agde, Bayonne, Cavaillon, Marseille, Nice, Pau, Saint-Raphaël ou Salon de Provence ; sur tout le reste de l'hexagone, à Paris avec l'Opéra Garnier et l'Opéra Bastille, en Région parisienne, à Lyon, Le Mans, Nancy, Rouen... ; dans les Dom-Tom, en Guadeloupe et en Guyane ; et à l'étranger, en Algérie, en Arabie Saoudite, en Belgique, en Côte d'Ivoire, à Monaco, au Maroc, aux Seychelles, en Suisse, en Syrie...

Partout, la SN FECHOZ assure un service complet, de l'étude préliminaire au service après-vente, en passant par tous les stades intermédiaires de la conception et de la réalisation.

Par son appartenance au Groupe Spie Batignolles, la SN FECHOZ bénéficie d'une formidable synergie avec des activités complémentaires dans des domaines tels que l'électricité, la sonorisation, la télévision, la vidéo, les éclairages scéniques et effets spéciaux, les automatismes, la sécurité... Les très nombreuses implantations du groupe sont garantes de la qualité de son service dans le monde entier.

SN FECHOZ
Parc Saint-Christophe
95861 CERGY-PONTOISE CEDEX
Tél. 16 (1) 34 22 53 00

ETANCHEITE OCCITANE

S.A.R.L. au capital de 468 000 F

Etanchéité - Isolation - Couverture
Bardage - Rénovation - Entretien

Z.A. Rue Blaise Pascal - 34170 CASTELNAU-LE-LEZ
☎ 67 79 00 44 - TELEFAX : 67 72 30 13

GRUPE INFORMATIQUE MAQUET

Numéro 1 français de la formation

Micro informatique
Informatique
Bureautique

18, place Rondelet - 34000 Montpellier
☎ 67 58 14 91

DES HOMMES DE LA REGION AU SERVICE DE LA REGION

Des travaux routiers
au service de la Région

Entreprise héraltaise implantée à St-Thibéry et St-Jean-de-Védas, MAZZA revendique avec fierté sa pleine identité régionale mais se place, au plan des compétences, à l'égal des sociétés nationales du même secteur d'activités. Ses multiples réalisations font la preuve de sa haute spécialisation : Travaux de carrière - Terrassements - Construction de route, autoroutes et toutes voies de communication - Aménagements routiers - Plateformes industrielles - Lotissements - V.R.D. - Sols sportifs et industriels - Entretien du réseau routier pour le compte de l'Etat, des départements, des communes, des villes et notamment de Montpellier.

Parallèlement, MAZZA a développé un secteur de : Travaux à la mer (terrassements et enrochements), qui l'a amené à participer à l'extension du Port de Sète. Elle est aujourd'hui associée aux travaux de déviation du Canal du Rhône à Sète et à la construction du port de pêche de Frontignan.

Avec une politique d'investissement orientée sur le matériel performant, une stratégie axée sur l'efficacité opérationnelle et un sens aigu du service, MAZZA s'est donné une dynamique qui la situe parmi les grandes entreprises régionales.

MAZZA - Siège Social : 34630 SAINT-THIBERY
Tél. 67 21 21 21
Agence de MONTPELLIER - RN 113 - SAINT-JEAN-DE-VEDAS
Tél. 67 27 67 99 (Communiqué)

STÉ CHRISTIAN RAGE
FROID MACHINES et CUISSON

Le Froid - La Préparation en Cuisine - La Distribution des Repas - Le Lavage - Stockage Vaisselle - Le Matériel de Boulangerie - Pâtisserie - Le Matériel de Cuisson - Le Matériel de Buanderie - La Climatisation.

ASSISTANCE APRÈS VENTE ASSURÉE

Avenue de la Mer - 34470 PÉROLS
Tél. 67 50 01 80 (lignes groupées)

Georges VARON

Expertises
Achats - Ventes

Tout ce qui est ancien

17, rue Thérèse
34000 MONTPELLIER
67 72 31 23

GRAND CHOIX DE BIERES
PIANO
BILLARD

AMBIANCE A DECOUVRIR AVEC L'OUVERTURE DE SA NOUVELLE SALLE

Le Bar du Cœur de Ville
18, rue de l'Argenterie
34000 MONTPELLIER ☎ 67 66 32 05

LA PECHERIE

POUR MIEUX VOUS SERVIR
Arrivage journalier de SETE

Rayon plats cuisinés
coquillages - crustacés
Vivier Langouste - Homards
Particuliers et Collectifs

Ouvert le dimanche matin
Parking SALENGRO
30, Fg Figueroles Montpellier
☎ Tél. 67 92 54 18

FERINOX

SERRURERIE - FERRONNERIE
TRAVAUX INOX - COUPES - PLIAGES

VENTE DE PRODUITS METALLURGIQUES AU DETAIL

Rue du Mas de Bringaud - 34000 MONTPELLIER
☎ 67 58 58 57

LE CABLE, C'EST FORMIDABLE!



Henri Talvat - Conseiller Municipal Délégué au Pôle Antenna

Faire le point sur le réseau câblé de la ville paraît nécessaire en ce début d'année 90. Depuis quelques mois, en effet, des avancées notables se sont produites. Petit retour arrière :

- Juillet 1989, signature des accords pour l'achèvement du câblage en 1994. Une livraison régulière annuelle de prises permettra d'atteindre à cette date 105 000 prises. (au lieu des 85 000 prévues initialement par le plan câble) ;

- Décembre 1989 commence, avec six mois d'avance, la livraison des 30 000 prises de la deuxième tranche, ce qui portera le réseau à environ 60 000 fin 90 ;

- Janvier 1990, les abonnés reçoivent en cadeau un quatre nouvelles chaînes thématiques : "C'était hier", "Humour", la chaîne musicale MCM, et un canal Europe où l'on retrouve les télévisions de nos voisins espagnols, italiens, allemands et anglais, une initiative bienvenue en ces temps de construction européenne. Le réseau permet, à ce jour, d'avoir accès à 18 chaînes (réparties sur les 16 canaux) dont Télésoleil, la Télévision de Montpellier, et la Sept depuis son premier jour d'émission.

L'ACCES A 18 CHAINES

Les choses bougent donc tant du point de vue des équipements que des programmes. Et cela devrait bouger encore plus, avec les récentes décisions du Conseil des Ministres, dans quatre directions possibles : l'extension du nombre de canaux (de 16 à 20 dans un premier temps), la modulation des tarifs (notamment avec un service antenne pour les sept premières chaînes), le câblage de l'habitat collectif, la qualité des programmes tant du point de vue culturel que technique (avec l'adaptation à la norme D2MAC).

Le réseau de Montpellier avec un taux de pénétration de 15 % se situe en bonne place (dans les réseaux du plan câble) pour accueillir ces évolutions et progresser rapidement vers une satisfaction maximum des usagers. L'action conjuguée des équipes dynamiques de France-Télécom et de Téléservice est la garantie de ces progrès.

UNE TRES BONNE QUALITE D'IMAGE

Le premier atout du câble, sur des réseaux tout fibre optique comme celui de Montpellier, est la très bonne qualité de réception que son avance technologique permettra encore d'améliorer avec l'arrivée des nouvelles normes de Télévision. Ce n'est pas négligeable mais il faut ajouter à cela un second atout déterminant, l'interactivité. Même si sa mise en place n'est pas évidente, cela reste un objectif fondamental car le câble ne saurait se réduire à la télédistribution des chaînes françaises et étrangères. Plusieurs indices permettent d'étayer ce point de vue. Par exemple, la demande croissante pour les chaînes thématiques comme l'atteste le succès de "Planète" qui diffuse essentiellement des documentaires. Par exemple, le succès fantastique d'Educable qui, à partir d'une expérience pilote de câblage des écoles de Montpellier, a pris son rythme de croisière et largement essaimé dans toute la France. Une étape supplémentaire sera franchie cette année avec la réalisation dans les écoles de 8 vidéo-magazines qui seront ensuite diffusés sur le réseau. Le succès d'Educable a incité le CRDP de Montpellier à lancer Formacable qui concerne la formation des adultes.

DEVELOPPER L'INTERACTIVITE

Une expérience qui pourrait se prolonger par la diffusion sur le réseau montpellierain des programmes du satellite européen Olympus d'enseignement à distance. Mais les innovations ne se cantonnent pas au domaine essentiel de l'éducation. Ainsi, au mois de décembre 89, le réseau a-t-il accueilli une première nationale : les enchères vidéo télématiques.

En ce début 90, le réseau avance dans sa construction, il progresse dans les innovations de caractère interactif. Il répond donc tout à fait à sa vocation initiale : donner aux habitants de Montpellier-Technopole une longueur d'avance dans le domaine des nouveaux moyens de communication. Avantage qui devrait, d'ici quatre ans, s'étendre à tous les habitants du district. Pièce maîtresse du pôle Antenna, au côté de la Médiathèque Gutenberg, du Festival International du Cinéma Méditerranéen, du dessin animé assisté par ordinateur entre autres, il contribue à faire de Montpellier-Technopole une capitale de l'image.

Henri TALVAT
Conseiller Municipal délégué au pôle Antenna



Montpellier a fait le choix pour le câblage de la Ville du système haute technologie de la fibre optique qui permettra de nombreuses utilisations inter-actives.



Le montage des fibres optiques est une opération délicate. Pourtant 30 000 prises supplémentaires seront mises en service au cours de l'année 1990.



Un bel exemple d'interactivité. La vente aux enchères vidéo-télématiques de vins de qualité qui a eu lieu le 13 décembre 1989, a permis d'expérimenter un nouveau type d'enchères. Les personnes recevant le câble pourraient intervenir en direct par minitel.



Le câble, c'est aussi la meilleure façon de recevoir chez soi 18 chaînes avec une image et un son parfaits.



30 000 PRISES SUPPLEMENTAIRES

DECOUVREZ LES 17 CHAINES DE VOTRE VILLE

EN 1990

Quand allez vous être cable!



LA SEPT : La nouvelle chaîne française qui vous étonnera par la qualité de ses créations. Cinéma, spectacles, reportages, passion et ouverture sur l'Europe, font de la Sept une chaîne différente. De 15 h 30 à 1 h du matin.

TÉLÉSOLEIL : L'image de votre ville. Sport, musique, infos, culture, cinéma... chaque jour un rendez-vous avec l'actualité montpelliéraine.



MTV : La chaîne musicale américaine diffuse 24 h/24 de la musique "branchée en langue anglaise". Du rockabilly à la House-music, en passant par le jazz et le talk-shows, toutes les nouveautés en avant-première : clips, interviews, concerts...

- 92-93 25 000 prises
- 87-88-89 30 000 prises
- 90-91 30 000 prises
- Fin 94-95 10 000 prises
- Début 94 10 000 prises



Espace Richter - 1, avenue de la Mer - 34000 Montpellier - Tél. : 67 65 67 65



RTL : La grande chaîne européenne en langue française. Avec un grand film tous les soirs... même les samedis et mercredis.



CANAL EUROPE : 4 grandes chaînes étrangères européennes sous leurs meilleurs jours. Une sélection astucieuse pour un regard permanent sur nos voisins : RAI, RTL+, BBC1, TVE.

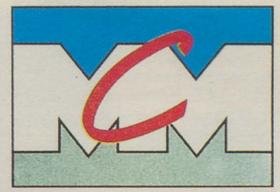


LA MOSAÏQUE : pour voir tous les programmes en un coup d'œil.



PLANÈTE : La chaîne de toutes les découvertes. Pour vous, 13 heures par jour de reportages inédits, de documentaires passionnants, de performances humaines inouïes...

TV SPORT : Rendez-vous quotidiens sur les terrains et les stades du monde entier. La télévision par câble vous offre une chaîne 100 % sport 7 jours sur 7, 18 heures par jour et 24 h/24 le week-end.



MCM : La plus FM des téléés. 18 h par jour de clips, de dédicaces en direct, de bandes annonces, de clips d'œil animés au rythme d'un vidéo jockey endiablé.

CANAL J ET CINE SPECTACLE : une chaîne pour les enfants, distrayante et instructive, Canal J tous les jours de 7 h 30 à 19 h 30. Ciné Spectacle de 20 h 30 à 0 h 30, tous les soirs, un film, un concert...

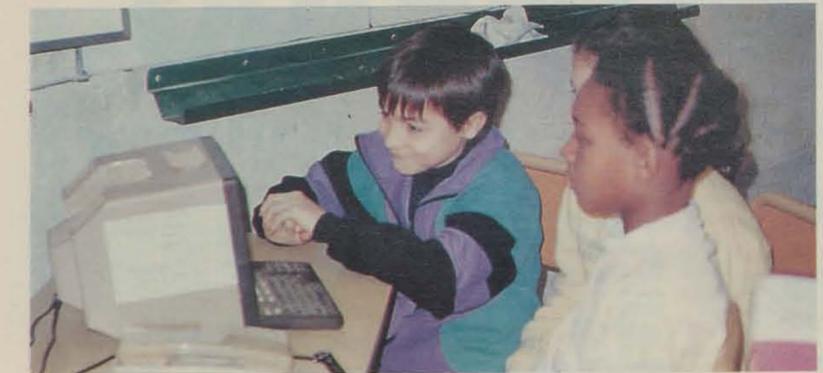


C'ETAIT HIER : Des documents, des journaux d'actualité d'époque, des témoignages sur la vie de notre siècle. Un cocktail historique inédit où l'image et le son vous feront revivre notre époque de 1910 à 1973.



HUMOUR : La chaîne qui vous fera rire et sourire. Films, spectacles, shows, le tout ponctué par une cascade de gags.

36.14 CODE EDUCABLE



Lancée à Montpellier en novembre 1987, EDUCABLE est une véritable chaîne éducative pour le câble en auto-programmation. 54 écoles de la ville sont équipées pour recevoir ses programmes... ou les concevoir. Enquête :

Expérimenté à Montpellier par le CRDP avec l'aide de la ville et de TVM Télésoileil, le concours de l'Inspection Académique, de la Direction Régionale de France Télécom et de Montpellier Téléservice, EDUCABLE fonctionne aujourd'hui sur plusieurs autres grandes villes françaises. Une banque commune de 450 films éducatifs, permet aux établissements scolaires câblés concernés de sélectionner ses programmes en tenant compte du niveau des élèves de la discipline d'enseignement retenue. Le choix est large grâce à un catalogue renouvelé et étendu annuellement. A Montpellier, grâce à une convention entre la DRAC et le Rectorat, une programmation locale est en cours de production. Quatre films de dix minutes seront réalisés sur les éditeurs littéraires, le théâtre, les images de synthèse et la musique.

Chaque film est présenté dans un catalogue télématique à l'usage des enseignants, avec sa fiche technique, son intérêt pédagogique et quelques indications pratiques pour prolonger le travail.

Dernier né des services EDUCABLE, le Magazine Mensuel des écoles a fait l'objet d'une convention passée entre le CRDP et la Mairie de Montpellier. L'école des Tours, à la Paillade, en relation avec celle des Ménéstrels, a été la première à inaugurer ce nouveau programme diffusé sur le canal 8 de Télésoileil, et capté par tous les usagers. L'écriture audio-visuelle, le choix des sujets, la présentation du magazine ont été entièrement confiés aux élèves, qui ont bénéficié d'une assistance technique pour la réalisation. Résultat : vingt minutes de fraîcheur et de fantaisie, mêlant agréablement la fiction et le documentaire. Retenons pour l'exemple "le petit prince au grand cœur", fable moraliste, où une princesse pugnace, n'hésite pas à estourbir à coups de gourdin, les deux méchants cerbères qui ont enlevés son bien-aimé. Evolution des mentalités ? Pied-de-nez féministe aux contes de chevalerie ? EDUCABLE donne aux enfants les moyens d'apprendre et de s'exprimer. Avec en prime, l'impression de bien s'amuser.

Un outil pédagogique utile :

C'est bien l'avis de M. Puche, Directeur de l'école de la Cité Mion, qui conduit l'expérience pilote d'EDUCABLE, à sa création. Depuis bientôt trois ans, tous les matins, une équipe d'enfants va chercher le minitel, et s'installe autour d'une table pour préparer la fiche du jour. Ils reçoivent le programme annoncé sur l'écran : 10h20 "Eponidine et Sabinus" ; 11h30 "Piano Pianiste". Photocopie en plusieurs exemplaires, la feuille est ensuite distribuée à toutes les classes.

C'est donc une véritable organisation qui a été mise au point en fonction des programmes. L'enseignant sélectionne sur le catalogue d'EDUCABLE, un film qui lui paraît le mieux illustrer le sujet abordé en classe. La programmation d'un reportage sur "Les Droits de l'homme", le mardi 13 février à 11h00, faisait suite, en effet à un cours d'histoire civique. M. Puche voulait prolonger la diffusion du reportage d'un



débat sur la liberté de circulation et la politique d'Apartheid : deux thèmes d'une brûlante actualité.

Les enfants du CM2 programment eux-mêmes le film. L'école de la Cité Mion, fut en effet la première à laisser les enfants manipuler eux-mêmes le minitel : un geste qui, dans les familles, n'est pas toujours encouragé par les parents. Félix, Nathalie et Marcel étaient responsables de la programmation. Chaque mois, c'est une équipe d'élèves différente qui assure cette fonction, formés par leurs camarades de classe qui les ont précédé à ce poste.

Du point de vue de l'enseignant, EDUCABLE est avant tout "un outil pédagogique utile". Il permet aux enfants de porter un regard nouveau sur la télévision, et les médias en général. Chaque programmation à l'école débouche sur une discussion, une participation effective, qui rompt avec l'attitude plus "passive" qu'ils ont à la maison. Après la diffusion du reportage "Piano Pianiste", où l'on parle de Chopin, de George Sand et des virtuoses, une petite élève soupire et confie à son voisin que le piano serait tellement plus agréable s'il n'y avait pas toutes ces notes. La projection d'un document est donc pour l'enseignant une excellente amorce de dialogue et d'échange avec les enfants.

Le magazine mensuel des écoles, est une innovation particulièrement appréciée. Il permet aux enfants de participer de manière directe à l'élaboration des programmes et d'approcher la technique de tournage, de déchiffrer les images. En 88, une équipe d'enfants de la Cité Mion avait déjà accompagné une équipe de tournage



ITINERAIRE D'UN ENFANT CABLE :

De la Russie Tsariste à son appartement de la Résidence Foyer Campériols : itinéraire d'un enfant câblé.

Né avec le siècle aux environs de St Petersburg, Wladimir Theremins doit à une initiative du CCAS de figurer parmi les milliers d'abonnés au câble montpelliérain. Depuis le mois de décembre 87, quatre résidences-foyers bénéficient en effet des installations de Montpellier Téléservice. Trois dossiers supplémentaires sont actuellement à l'étude. Pour Wladimir, cette véritable révolution du paysage audio visuel montpelliérain, s'est accomplie sans heurts. Dès qu'il a été informé du raccordement en fibre optique de la Résidence Campériols, où il vit depuis 1980, cet ancien polytechnicien n'a pas hésité un seul instant : "A mon âge, il faut que je m'équipe le mieux possible".

La vie de Wladimir pourrait donner matière à une de ces séries à succès qu'il suit attentivement sur une des seize chaînes de son petit écran. Enfant, il évolue dans les cercles élégants de la Russie Blanche. Son père, français d'origine, a pris la nationalité russe à sa majorité pour pouvoir entrer à l'Académie Militaire. Lorsque la révolution d'octobre éclate, il est responsable des troupes de Caucase. Son fils, Valdemare, rebaptisé Wladimir par les autorités civiles du pays, interrompt alors ses études et doit s'enfuir avec toute la famille en Turquie, puis en Bulgarie. Lorsqu'il arrive en France, sans un sou en poche, Wladimir doit trouver du travail pour survivre. Son goût des arts, sa passion de la peinture l'orientent vers une industrie en plein essor : le cinéma. Opérateur de prise de vue, photographe de plateau, il travaille quelque temps à son compte dans des conditions

de vie souvent précaires. Lorsqu'on lui propose un emploi stable dans un grand laboratoire de cinéma parisien, il saisit sa chance.

Pendant plus de quarante ans, il sera l'homme de l'ombre, ami des maîtres de la lumière pour qui il réalise fondus enchaînés, surimpressions, truccages, montages. Du vivier, Carné, Renoir, Alékan ont tous eu recours à ses mains expertes, un jour ou l'autre.

Le regard qu'il porte sur le câble, est donc avant tout celui d'un technicien. Même s'il apprécie de pouvoir "voyager d'une chaîne à l'autre" - une bien jolie façon de dire "zap-per" - il s'avoue surtout fasciné par la qualité de l'image de la fibre optique : "Il n'y a pas de distorsion, même par mauvais temps". Et s'il n'aurait pas de nombreuses heures devant la télé - un peu moins depuis que sa vue et son ouïe ont baissé - c'est qu'il considère le câble comme "un auxiliaire pour me distraire". Il raffole des émissions sur les animaux et les phénomènes naturels, passant de M6 à TF1 ou Télé Luxembourg, pour suivre "Daktari", "Les animaux du monde" ou Frédéric Rossif. La manipulation facile du câble par télécommande est très appréciée par Wladimir. Pour une meilleure écoute et un plus grand confort, il a laissé un ami lui brancher une petite enceinte sur son téléviseur. Et si parfois il lui arrive de regarder l'image fixe de la mire de Télé Services, c'est peut être en souvenir de Raspoutine qui veillait soigneusement à ce que les icônes soient toujours allumées.

EN FRANCE ET DANS LE MONDE

**Terrassements Généraux - Construction
Génie Civil - Travaux Souterrains**

BEC FRERES S.A. BP 10 34680 St-Georges-d'Orques **67 75 94 00**

BEC CONSTRUCTION BP 7 - RN 113 34920 Le Cres **67 87 04 05**

MONTELLIER VOTRE VILLE

CONSEIL MUNICIPAL

Vœu du conseil municipal pour l'accueil à Montpellier d'un centre opérationnel thématique eau/sols.

La Ville de Montpellier, capitale régionale du Languedoc-Roussillon, Eurocité, ville de recherche et de tradition universitaire, souhaite accueillir le Centre Opérationnel thématique spécialisé dans la recherche sur la qualité de l'eau, les polluants et les ressources aquatiques, l'état des sols, de la faune, de la flore et des biotopes. Les élus montpelliérains souhaitent que les autorités concernées et notamment M. Jacques Delors, Président de la Commission des Communautés Européennes, ainsi que M. Lalonde, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de l'Environnement, étudient cette candidature avec attention. En effet, le choix de notre cité renforcerait le pôle Agropolis qui lui permet d'être un des premiers centres mondiaux pour l'agronomie méditerranéenne et tropicale. De plus, Montpellier se situe aujourd'hui au tout premier plan pour le développement, la valorisation et la promotion de l'agronomie et de l'agro-industrie. Tous ces atouts plaident avec force en faveur de la candidature de la ville de Montpellier.

Vœu du Conseil Municipal pour la mise en place à Montpellier d'un Centre International de Cognitique

Le Conseil Municipal de Montpellier souhaite la réalisation d'un Centre International de Cognitique au sein de l'U.S.T.L. et en liaison avec I.B.M. France pour le Centre de Transfert. La Cognitique fait le lien entre les sciences du cerveau, la neurologie, les neurosciences et les sciences de l'informatique. Elle touche aux problèmes de la mémoire, du réseau de neurones, à l'étude de l'acquisition de la connaissance (intelligence naturelle ou artificielle). Ce sera dans l'avenir, une des sciences fondamentales. Ce centre serait une première en France et en Europe et renforcerait l'image de notre université et de notre Technopole.

1. Communication des décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal.
2. Vœu du Conseil Municipal. Position de la ville sur l'implantation du Centre Commercial Société Auchan et souhait d'une réforme du système de fonctionnement de la Commission Départementale d'Urbanisme (cf. encadré).
3. Vœu du Conseil Municipal pour la création à Montpellier d'un Musée de la Résistance et de la Déportation (cf. encadré).
4. Vœu du Conseil Municipal pour la mise en place à Montpellier d'un Centre International de Cognitique, (cf. encadré).
5. Règlement de la deuxième campagne de ravalement des façades des immeubles de Montpellier en 1990. (Obligation sur l'ensemble de l'Ecusson).
6. Présentation d'un dossier auprès de la CEE pour la restauration de l'ancien couvent des Ursulines dans le cadre du soutien de la Communauté Européenne à des projets pilotes de conservation du patrimoine.
7. Déclassement du domaine public communal d'une partie de talus rue du Capitaine Pierre Pontal.
- 8-9. Mises à l'alignement : Avenue du Val de Montferand (cession gratuite SARL "Les Buissonnets") ; rue des Grèzes (cession gratuite SOGENAF)
10. PAE du Mas d'Astre. Déclassement du réseau des voies publiques d'un tronçon de l'Avenue Villeneuve d'Angoulême.
11. Convention de mandat Ville-Serm pour la réalisation du golf de Montpellier.
- 12-13. Programme d'activité d'ensemble du parc d'activité Millénaire II. Approbation du programme - protocole d'accord Ville de Montpellier/District de l'agglomération.
14. Création d'un passage piétonnier entre la Place René Devic et la rue Charles Amans. Appel d'offres. Contrat de maîtrise d'oeuvre.
15. Résidence Europa ; cession gratuite à la Ville d'un local à usage public (100 m2 affectés à l'association des Arméniens ; 160 m2 affectés à une halte-garderie).
16. Avis défavorable au projet de révision du P.O.S. de la commune de Lattes.
17. Terrain Molière (secteur du giratoire Flandres-Dunkerque) - Programme d'Aménagement d'Ensemble. (P.A.E.)
18. Mas de Villard (au sud de l'Avenue du Colonel Pavetier). (P.A.E.)
19. Zac Blaise Pascal - Création de la première extension - modification.
20. Zac Espace Pitot - Protocole d'accord Ville/Société Urbat.
21. Cession d'actions détenues par la Ville de Montpellier dans le capital social de la SEM. de la Foire Internationale de Montpellier.
22. Election d'un représentant du Conseil Municipal à la Foire Internationale de Montpellier.
23. Avènement à la convention avec l'Abri Languedocien.
24. Services Funéraires municipaux. Convention Ville-CHR - Chambre mortuaire des hôpitaux.
25. Match France-Allemagne du 28 février. Exonération de la taxe sur les spectacles.
26. Installation de la Compagnie de Danse Bagouet au Couvent des Ursulines. Demande de subvention auprès du Ministère de la Culture et de la Communication.

27. Approbation du règlement de la deuxième édition du Grand Prix Rock de Montpellier.
28. Achat de carburants enlevés à la pompe (Marché Girard).
29. Attribution de subvention au titre de l'animation scolaire - (reliquat BP 89).
30. Subvention aux organismes organisateurs de classes de découvertes. (reliquat BP 89).
31. Ecole Paul Bert - Logement de fonction. Recours dans un sinistre "dégâts des eaux".
- 31-32. Désignation des représentants aux Conseils d'administration du Lycée Agricole de Montpellier et du Lycée Jean Monnet.
33. Participation de la Ville aux dépenses d'investissement des collèges (année 88).
34. Réalisation d'une série de magazines télévisés des écoles câblées dans le cadre d'EDUCABLE - Convention Ville/CRDP. (cf. dossier p. 14).
35. Opérations ponctuelles de communication. Appel de candidature.
36. Budget primitif de la Ville de Montpellier (cf. Montpellier Votre Ville n° février).
- 38-39. Marché IBM-France : Achats de disques 3390/A28 ; droits d'usage de logiciels.
40. Convention Ville/Société URBIMAP.
41. Garantie de la Ville à hauteur de 50 % de l'emprunt de 10 000F contracté par la SMTU pour la restructuration du plan de stationnement.
42. Appel d'offre pour l'élargissement à 2 x 2 voies de la section RN 109 - échangeur déviation de Juvignac.
43. Contrat Ville/DDE pour la mise à 2 x 2 voies de la section RN 109/cave coopérative.
- 44 à 52. Appels d'offres : Eau/Assainissement, Eclairage public, Marché d'entretien voirie/ Signalisation tricolore.
53. Contrat Ville/SORETEX pour l'entretien des escalators du Passage Hermès.
- 54-55. Appels d'offres service voirie.
56. Création d'un collectif de coopération et d'assistance technique entre Craiova et Montpellier.
57. Protocole d'accord pour l'organisation d'échanges d'étudiants en entreprises avec Heidelberg et Barcelone.
- 58-59. Demande de subvention pour l'exposition internationale de peinture australienne et l'aménagement de trois salles d'exposition au Musée Fabre.
60. Avis de la Municipalité sur la déclaration d'utilité publique du projet DEMETER.
- 61-62. Adhésion de la Ville à l'Association "Festival International du Cinéma Méditerranéen" et élection des représentants.
63. Appel d'offre pour l'acquisition de véhicules et matériel de manutention pour les Services municipaux.
64. Avènement n°1 au Marché n°269-513-19 pour l'aménagement de l'Espace Mosson pour l'Entreprise Jean Lefevre.
- 65 à 70. Personnel Municipal : révision du contrat du chargé des Relations Internationales ; Recrutement d'un journaliste ; Recrutement d'un "audit interne" ; Plan de formation 1990-1994 ; Création d'un poste de directeur de la Police Municipale ; Modification du tableau des agents logés.
71. Vœu du Conseil Municipal pour l'accueil à Montpellier d'un Centre Opérationnel Télématique Eau/Sols.
72. Election des représentants de la Ville pour la Compagnie Bagouet.

Vœu pour la création à Montpellier d'un Musée de la Résistance et de la Déportation

La Ville de Montpellier a été sollicitée par des associations de Résistants et de Déportés pour aider à la création et à la gestion d'un Musée de la Résistance et de la Déportation. Notre Conseil Municipal se doit de répondre favorablement à cet appel. Une telle réalisation s'avérant, en effet indispensable pour pérenniser la mémoire et le souvenir de cette période tragique de notre histoire. Montpellier, capitale régionale, chef-lieu de département, ville résistante libérée par les siens, bénéficie de plusieurs sites susceptibles d'accueillir ce Musée, notamment au Centre-Ville où sont déjà érigés deux importants monuments, le Monument aux Morts de Toutes les Guerres et le Monument de la Résistance et de la Déportation. Cet ensemble du souvenir déjà unique dans le département serait véritablement exceptionnel si ce Musée était édifié à proximité. C'est la raison pour laquelle les élus montpelliérains soutiennent vivement la démarche des associations concernées et souhaitent que l'ensemble des autorités intéressées répondent favorablement à leur attente.

Vœu du Conseil Municipal Position de la Ville sur l'implantation du Centre Commercial Société Auchan

et souhait d'une réforme du système de fonctionnement de la Commission Départementale d'Urbanisme Commercial

Le Conseil Municipal de la Ville de Montpellier souhaite manifester clairement son désaccord avec une récente décision de la Commission Départementale d'urbanisme commercial de l'Hérault.

Les questions d'Urbanisme Commercial se posent avec une particulière acuité dans l'agglomération montpelliéraine et, dans le souci de préserver le commerce du centre ville, les élus ont veillé durant ces dernières années à ce que les grandes surfaces ne s'implantent pas de façon anarchique sur la commune. Ainsi, de 1977 à 1989, aucune grande surface ne s'est installée au centre-ville stricto sensu, la ville de Montpellier a ainsi notamment refusé successivement l'implantation de Carrefour et d'Euromarché. Toutefois, ces derniers mois, l'augmentation de la population de la ville, la mise en place du nouveau projet Port Marianne, avec un fort développement de la population dans les années à venir, et le souci de permettre aux commerces du centre-ville montpelliérains d'être présents à la fois dans l'Ecusson et au-delà d'une grande surface disposant de parkings ont amené les élus à commencer une étude, en liaison étroite avec les organismes consulaires. C'est ainsi que, de 1987 à 1989, en liaison avec le Président Constans, Président de la C.C.I. de Montpellier, ses collègues et ses services, la Société d'Equipement de la Région de Montpellier a réalisé une étude marché avec le concours de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de la Chambre de Métiers et de son Président, M. Lopez. Cette étude confirme que plusieurs centaines de commerçants et d'artisans sont intéressés par un projet bien maîtrisé et démocratiquement concerté. Cette première étude sera confortée, dans les mois à venir, par deux nouvelles études en cours. La première est menée par la Commission d'Urbanisme Commercial, présidée par M. Borrás, dans le cadre de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier. La deuxième étude est menée naturellement, comme le veut la loi, dans le cadre de la révision du Plan d'Occupation des Sols de la commune de Montpellier, à l'Est où le projet d'un centre directionnel régional commercial est soumis à l'enquête de la population. La ville a toujours eu le souci de conforter ces deux études, dans le courant de cette année, pour bien avoir un état le plus précis possible de la situation.

Ce n'est qu'à la lumière de ces conclusions communes que l'on pourra adapter les projets à la réalité, dans le souci de la défense des commerces montpelliérains déjà installés. C'est pourquoi, le projet Auchan, bâti en quelques jours, voté à la sauvette, est absolument inadmissible. M. Vézinhiet, représentant de la ville, a voté contre. La ville signera le recours de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier, afin de manifester sa désapprobation. Dans le but de remédier à cet état de fait, et de parfaire le fonctionnement de la Commission Départementale d'Urbanisme Commercial, les élus de la Ville de Montpellier souhaitent qu'il y ait désormais transparence et concertation : Transparence : c'est la Société d'Equipement de la Région de Montpellier qui demandera l'autorisation de la Commission Départementale d'Urbanisme Commercial pour un projet conforme aux résultats des enquêtes déjà mentionnées et non pas une enseigne particulière. Concertation : le choix de l'enseigne sera fait ensuite par appel d'offres dans le cadre du District et de la S.E.R.M. La Commission sera composée de Maires de la Majorité et de l'Opposition Nationale représentant toutes les tendances du District. L'enseigne retenue sera celle qui fera les offres les plus intéressantes pour le District de Montpellier. Une des conditions absolues qui sera mise sera la participation des élus du District, de la Chambre de Commerce et d'Industrie, du Syndicat des Commerçants-détaillants, à la Commission d'Attribution des locaux des Galeries Commerciales annexes, ceci afin de permettre à tous les commerçants de toutes les communes du District de pouvoir faire les propositions d'installation, soit par transfert, soit par ouverture d'un deuxième magasin, comme l'ont proposé beaucoup de commerçants dans l'étude préliminaire déjà citée menée en 1987-1989. Le Conseil Municipal donne mandat au Maire ou à l'Adjoint Délégué pour déposer auprès de la C.N.U.C. et du Ministre, un recours contre le projet Auchan à Lattes.

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS

• Directeur de la Publication : Raymond Dugrand • Rédaction : Direction de la Communication, Mairie de Montpellier. Tél. 67 34 70 00, poste 4465 • Edition, Régie Publicitaire : SEDIP COMMUNICATION, 1025, rue Henri-Becquerel, Bât. 17, Parc-Club du Millénaire, 34036 Montpellier. Tél. 67 64-64 90 • Conception, création, photocomposition, montage, photogravure : CRIPP L.R., 1025, rue Henri-Becquerel, Bât. 6, Parc-Club du Millénaire, 34036 Montpellier, Tél. 67 64 71 88 • Impression : Offset Languedoc, Vendargues, Tél. 67 70 28 40 • Distribution : DELTA DIFFUSION, Z.I. de la Lauze, 36, rue A.-de-St-Exupéry - 34430 St-Jean-de-Védas. Tél. 67 47 11 68.



SEANCE DU 30 JANVIER 1990

DES JEUNES AUJOURD'HUI POUR LES CHANTIERS DE DEMAIN

Dans le bâtiment, une entreprise fait souvent la différence grâce à la compétence de ses hommes. Avec comme finalité de garantir la qualité, de respecter les délais, de savoir accomplir des choses difficiles. Pour tenir ce pari, LA MERIDIONALE DE TRAVAUX a su mettre en œuvre une politique d'entreprise dynamique et valorisante, très avancée dans son secteur. Salaire, responsabilisation et formation en sont les clés de voûte.

Créée il y a tout juste dix ans par le Groupe Bouygues en Languedoc-Roussillon, la Société MERIDIONALE DE TRAVAUX affiche un bulletin de santé très satisfaisant. Un chiffre d'affaires passé, sur les cinq dernières années, de 30 à 280 millions de francs. Et une zone géographique en pleine expansion : il y a encore 2 ans des chantiers situés essentiellement sur Montpellier, puis à Nîmes (où LA MERIDIONALE a tout récemment ouvert une agence), à Sète, à Béziers. Bien implantée sur l'Hérault et le Gard, la Société vise maintenant le développement de ses activités sur l'Aude et les Pyrénées Orientales. Pour réussir cette croissance, LA MERIDIONALE a renforcé progressivement ses structures, sans dépasser ses capacités ni prendre de risques inutiles. En soignant son recrutement, en cultivant les avantages d'une entreprise à taille humaine, en appliquant une politique salariale basée sur la valeur personnelle. En portant aussi une attention particulière à la formation à laquelle LA MERIDIONALE consacre 3 % de sa masse salariale (l'obligation légale étant de 1,2 %). Pour les cadres, les techniciens, et tout autant pour les ouvriers.

Attirer les jeunes vers le bâtiment.
" Nous savons très bien que le bâtiment n'est pas un secteur qui séduit spontanément les jeunes en CAP, en BEP...
Nous devons donc les attirer en leur proposant une entreprise dans la-

quelle ils vont se sentir bien et avoir des perspectives de carrière. Et cela passe par des formations à l'entreprise et au métier... "

Pour la lecture de plans, par exemple. Sur un chantier, un compagnon qui ne sait pas lire un plan reste très dépendant de son chef d'équipe. Cette connaissance acquise, il pourra passer à un stade plus actif. En 1988, LA MERIDIONALE a organisé une formation interne animée par des chefs de chantier " MERIDIONALE " volontaires et choisis pour leurs qualités de pédagogues : ils ont enseigné la théorie, suivie d'une mise en pratique de l'acquis sur un chantier.

Chaque fois que cela est possible, l'embauche s'ouvre vers les jeunes pour les former, les intégrer aux équipes et les responsabiliser. Ce qui fait qu'avec trois ou quatre ans d'ancienneté, les jeunes compagnons qui s'attachent au métier ont déjà des responsabilités assez élevées. " Nous sommes en période d'embauche pour ce 2^e semestre 89, mais les candidatures spontanées de jeunes ouvriers sont rares... A 20 ans, on n'a pas forcément envie de " mettre la main au ciment... " et à 30 ans, on regrette de ne pas avoir un vrai métier.

Organiser la formation.
La Meridionale a donc décidé d'aller au devant d'eux. Dans le cadre des contrats de qualification fixés par la loi, un groupe de 12 jeunes gens vient d'être embauché. L'articulation de ce projet mérite l'attention : chaque jeune reçoit 500 heures de formation, réparties sur un an, alternant théorie et pratique sur chantier. Chacun a son tuteur : un compagnon expérimenté, choisi pour sa faculté à transmettre son savoir et ses qualités humaines, avec qui il travaillera pendant son année de formation.

" Pour favoriser l'emploi, des conditions intéressantes sont offertes aux entreprises. Pour notre part, nous refusons que ce soit au détriment des jeunes. Par

exemple, nous pourrions les rémunérer suivant leur âge entre 17 et 75 % du SMIC. Mais pour nous, ce sont des collaborateurs à part entière, auxquels nous demandons un investissement personnel. Aussi nous les avons engagés au-dessus de 5 000 F avec comme pour tous les compagnons, le 13^e mois (ou prorata du temps de présence la 1^{ère} année).

A partir de la qualification acquise, ils pourront évoluer vers d'autres spécialités et, pour certains d'entre eux, faire partie de la future maîtrise de la Société. Il y a de plus en plus de technicité, d'où un besoin croissant de compétences ; notre but n'est donc pas de laisser nos compagnons stagner aux qualifications de départ, mais au contraire de les inciter à progresser.

En ce qui concerne le suivi, ils vont dès maintenant bénéficier de la politique générale de la Maison, très favorable à la promotion interne et au dialogue entre chaque collaborateur (quel que soit son poste) et son supérieur direct. Quant aux salaires, ils sont révisibles 3 fois par an. Direction et Organisation Syndicales se rencontrent pour fixer un pourcentage global d'augmentation de la masse salariale, à l'intérieur de ce cadre la rémunération de chacun évolue de façon personnalisée. Le minimum est le maintien du pouvoir d'achat. En 88, le pourcentage moyen d'augmentation a été de 8 %, pour une inflation d'environ 3 %." Nous ne voulons pas dire que tout est parfait chez nous, mais nous faisons beaucoup d'efforts dans cette direction."

Plutôt que des formules de primes, LA MERIDIONALE privilégie l'augmentation de salaire personnalisée, l'effort soutenu sur la formation, la participation (et au 1^{er} janvier, un plan d'épargne d'entreprise). Avec une règle du jeu précise et connue de tous. Pour continuer d'assurer son développement en s'appuyant sur des compétences en constante progression.

MERIDIONALE DE TRAVAUX

Immeuble Atalante - ZAC d'Antigone - Rue d'Athènes - 34011 MONTPELLIER Cedex 1
Tél : 67 64 44 40 - Télécopie : 67 65 38 76

MERIDIONALE

ENTREPRISE Guy HERVE PEINTURE - REVETEMENTS

L'entreprise Guy HERVE, une équipe compétente spécialisée peinture, extérieur et intérieur, revêtements sols et murs, est bien connue à Montpellier (où elle a fait de nombreuses réalisations réussies et appréciées) ainsi que dans toute notre région, où s'étend également son activité.

Depuis une quinzaine d'années maintenant, cette entreprise dynamique exerce sa spécialité avec sérieux et efficacité, auprès des Bâtiments Publics et aussi pour une clientèle de particuliers.

Sa compétence est reconnue pour tout ce qui a trait aux façades, murs intérieurs et sols.

(communiqué)

19, rue Henri-René - 34000 MONTPELLIER
Tél. 67.64.44.14

S. F. P.

Société
Frontignaise
de Plâtrerie

25, rue de Cantausseil
34670 Saint-Bres
☎ 67 70 28 18

FSI france
sécurité
ingénierie

INSTALLATION
D'ALARME
TÉLÉSURVEILLANCE
☎ 67 29 84 18

Sté d'exploitation des Ets
YVES DEJEAN



CONSTRUCTION DE CAVEAUX
& MONUMENTS FUNERAIRES

PIERRES - MARBRES
GRANITS
Toutes provenances
REMISE A NEUF
DE MONUMENTS ANCIENS
GRAVURES

45, avenue Saint-Lazare
(Rond-Point du Cimetière)
34000 Montpellier
☎ 67 79 47 68

IMMEUBLE DE BUREAUX L'ACROPOLE

Av. Jean Mermoz
Antigone



Cl. O' Sughrue

Maître d'ouvrage :
EDIFER SA

Maître d'œuvre :
Antoine Garcia-Diaz
Architecte urbaniste

SOPRA

Programmes actuels
à La Grande Motte,
autour du terrain de golf
et à Montpellier,
quartier Blaise Pascal
350, avenue des Etats
du Languedoc
34000 MONTPELLIER
☎ 67 64 10 10

Agences n°1

1, rue Baudin
(Place de la
Comédie)
34000 Montpellier
67.92.05.83
496, quai Georges
Pompidou
34280 La Grande
Motte
67.56.71.86
GESTION & TRANSACTIONS
IMMOBILIERES
BARKATE ET MARTHE S.A.

Ouverture pour une symphonie en placements majeurs.

LE CLARIDGE
Avenue de la Justice de Castelnau
du studio au 4 pièces

L'OREE DU GOLF
La Grande-Motte
du studio au 4 pièces avec jardin
ou terrasse
Tél. 67.56.51.66

LES CAPUCINES
Quartier Aiguelongue
Villas 3, 4, 5 pièces avec jardin
Tél. 67.79.31.19



211, avenue Marquis-Carriou - Le Castel - 34000 MONTPELLIER - Tél. 67.75.46.11

Ligue contre le cancer Opération Saturne

Vous le savez, la lutte contre le cancer n'est pas une guerre de tranchées, mais bel et bien une course poursuite. Un récent progrès technologique nous offre la possibilité de prendre la maladie de vitesse sur le terrain de la radiothérapie. Avec le dernier-né des accélérateurs linéaires de la gamme Saturne, on peut désormais détruire avec précision des cellules cancéreuses sans effet secondaire néfaste pour les tissus sains avoisinants.

Le Centre anticancéreux de Val d'Aurelle à Montpellier fut le premier en France à utiliser technique de radiothérapie intra-opératoire. Et dès 1991, le centre disposera, avec Val d'Aurelle IV, d'un bloc radiochirurgical relié à 4 salles d'opérations. Il n'a d'autre soutien que le vôtre, mais nous savons qu'il sera immense.

Nous vous demandons de lire attentivement la brochure que votre facteur va déposer dans votre boîte aux lettres et nous vous remercions de nous aider à mener à bien cette Opération Saturne. Les dons peuvent être adressés au Comité de l'Hérault de la Ligue contre le cancer B.P. 9999 34094 MONTPELLIER CEDEX 5

Tél. : 67.61.31.31
CCP MONTPELLIER 1.710.21N

Une nouvelle association : l'APOFOL

L'Association pour la promotion de l'orgue et la formation d'organistes liturgiques s'est donnée trois buts :

- Construction d'un orgue neuf (3 claviers, 26 jeux, mécanique, style franco-flamand) ;
- Organisation de concerts, conférences, visites organologiques, stages d'orgue ;
- Cours de formation d'organiste liturgique.

L'APOFOL est présidée par Charles Léon Koehlhoeffer, musicologue, professeur d'orgue.

Pour plus de renseignements, contacter le Secrétaire de l'APOFOL, Jacques Raymond, 42, Bd des Arceaux, 34000 Montpellier.

Journée du timbre 1990 17-18/03 au Corum

Curieux, philatélistes chevronnés, néophytes sont attendus au Corum pour cette exposition. L'entrée est libre et gratuite.

Le consulat du Maroc change d'adresse

16 rue Rémy Belleau
B.P. 55103
34072 Montpellier Cedex 3
Vice Consul : M. Naciri Khalib
Attaché Social : M. Dahha Mohamed

Les rendez-vous du musée Fabre et de la médiathèque Gutenberg

Une nouvelle brochure "Les rendez-vous du Musée Fabre et de la Médiathèque Gutenberg" paraît tous les semestres. Cette publication est le résultat d'une démarche dynamique. Le Musée et la Médiathèque ne sont pas seulement des lieux de conservation et de visite passive. Ce sont également des lieux d'animation, de cours, de conférences, d'ateliers. Pour en profiter, consultez "Rendez-vous". Cette brochure est disponible au Musée, à la Médiathèque, à la Mairie et dans ses antennes.
Musée - Tél. : 67.66.06.34
Médiathèque - Tél. : 67.52.70.14

Comité d'accueil de l'enfant à naître

Cette association se propose d'aider les jeunes femmes qui attendent un bébé et qui peuvent avoir des difficultés. Depuis 1987, 350 futures mamans en détresse ont été aidées et conseillées par téléphone. Si vous êtes concernées, téléphonez au : 67.72.87.40

Précision

Le dessin que nous avons publié en page 2 du "Montpellier Votre Ville" du mois de décembre a été exécuté par M. Raymond Hervieu dans le cadre du service Départemental de l'Architecture. Nous présentons nos excuses à l'auteur de ce dessin pour avoir omis de mettre sa signature.

Du 19 février au 6 mars 1990 : campagne générale de dératisation

Les agents du service municipal de Désinfection à la dératisation procéderont avec le concours d'une entreprise spécialisée, à une campagne de dératisation dans l'ensemble des bâtiments communaux et des lieux servant habituellement de repère aux rongeurs (berges des ruisseaux, rivières, égouts, etc.)

Tous les habitants concernés par ces mesures pourront bénéficier d'une distribution gratuite d'appâts raticides et souricides au :

Service Communal d'Hygiène et de Santé
rue de la Spirale (Polygone) face à l'Hôtel Alta
de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Les maîtres cuisiniers de France à Montpellier

Le 12, 13, 14 mars se tiendra la 35^e assemblée générale des Maîtres cuisiniers de France.

Les dimanches de danse

Le Théâtre Iseion organise des stages de danse contemporaine pour enfants et adolescents avec Jean-Pierre Alvarez et Sylvie Deluz, les dimanches 11 mars, 8 avril, 6 mai et 3 juin.
Renseignements : Théâtre Iseion, 18 rue Fouques, Tél. : 67.58.38.15

Grand bal des Oraniens de l'Hérault

Samedi 10 mars à 21h30
Salle des Rencontres - Mairie de Montpellier
Réservations Tél. : 67.42.70.24

Un label de qualité pour les meublés saisonniers

Sous l'égide du Comité Régional de Tourisme, une opération de labellisation des meublés saisonniers a été entreprise. Cette opération s'inscrit totalement dans le cadre d'Héliopolis, le pôle de développement du tourisme et des loisirs de Montpellier LR Technopole.

L'objectif : inciter les propriétaires à se regrouper, à améliorer la qualité des hébergements proposés en location et à clarifier les rapports entre les loueurs et les vacanciers.

Cette opération baptisée "Meublés confiance" ne dispense pas les propriétaires de faire une déclaration auprès des services préfectoraux (Direction des interventions publiques) pour être homologués officiellement.

Voyage à Louisville

Dans le cadre du jumelage entre Montpellier et Louisville, un voyage est organisé aux USA
New-York-Louisville
Du 12 au 19 mai
8450 F en pension complète.
Un vol direct est prévu au départ de Montpellier-Fréjorgues. Ce voyage est ouvert à tous.
Renseignements et inscriptions : 67.34.70.80 / 67.34.70.97

Association Hérault Languedoc- Roussillon Québec

Faciliter les échanges, donner la chance aux français comme aux québécois de s'ouvrir à une autre culture, par le biais de manifestations, de voyages : tels sont les objectifs de l'association Hérault Languedoc-Roussillon Québec qui ouvre sa permanence à la Maison pour Tous Léo Lagrange à la Paillade, le lundi, mardi, mercredi, de 14h à 17h.
Tél. : 67.03.05.79

22^e congrès national de l'UNIOSS du 13 au 15 mars

Ce grand rassemblement des associations de l'action sociale et de la santé aura pour thème : "Agir sur mesure, stratégies à revoir ?"

M. Claude Evin, Ministre de la Solidarité, de la Santé et de la Protection Sociale prononcera un discours. Les travaux qui seront ouverts par M. François Bloch-Laine, Président de l'UNIOSS, comporteront deux séances plénières avec interventions magistrales et tables rondes, dix "ateliers" sur des sujets "ciblés" et seize "forums" axés sur les associations-entreprises partenaires, avec la participation de nombreux professionnels. Ce grand congrès de l'UNIOSS inaugurera l'Opéra Berlioz du Corum.

Recensement de la population

Les opérations concernant le recensement national de la population débuteront le 5 mars 1990 et se termineront le 5 avril 1990. Durant cette période, il est demandé à la population montpelliéraine de faire le meilleur accueil aux agents recenseurs qui devront présenter une carte d'identité spéciale.

Il est recommandé néanmoins aux montpelliérains d'être vigilants, car, si répondre aux questionnaires officiels est une obligation, certains individus sans scrupules se font passer pour des agents recenseurs pour se livrer à certaines activités (démarchage, vente à domicile, sondages, etc.).

En conséquence, il est rappelé que seuls sont habilités à se présenter aux domiciles des citoyens, les personnes pouvant prouver leur qualité d'agent recenseur en présentant une carte d'identité spéciale, comportant une photo de l'agent, un bandeau tricolore et le cachet de la Mairie.

Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans le "Montpellier Votre Ville" du mois de Janvier, page 12. Nous avons attribué par erreur le "Journal d'une classe de neige" à l'école Jeu de Mail. Il s'agissait en fait de la classe de M. Boissezon à l'école des Aiguerelles.

Bernard Michel,
Adjoint au Maire,
chargé du Commerce
et de l'Artisanat, a
remis un chèque de
subvention aux
commerçants lauréats
pour la réhabilitation
de leur devanture.



Les Entreprises ROGIER & BEUGNET

Deux partenaires au
service des collectivités

4775, rue de la
jeune Parque - Z.I.
34000 MONTPELLIER

☎ 67 42 45 99

PHOTO: J.C. O'SUGHRIE

Escassut
ESCASSUT

Les meilleures marques au meilleur prix

CHEMISIER 25, rue des Etuves
CHAUSSEUR 34000 Montpellier
HABILLEUR

MEPHISTO
MARCHER EST UN PLAISIR
CIRCULATION ET COUSSIN D'AIR

ALWAYS
DES CHAUSSURES
POUR TOUJOURS

PLUS QUE QUELQUES LOGEMENTS, DISPONIBILITÉ IMMÉDIATE

ACCESSION
INVESTISSEZ SANS SURPRISE

VAL DE CROZE - "LES ARCADES"
O.P.A.C. - 24, rue Robespierre - MONTPELLIER - Tél. 67.47.16.55

**POUR VOUS LOGER
DANS
L'HERAULT**

REN NE SERT DE COURIR
ACHETEZ DONC
L'ACTIVITÉ IMMOBILIERE

**PLUS DE
2500
APARTEMENTS
MARCHÉS**

**Entreprise
Tout-Isol**

Georges PITTIE
Isolation thermique et
phonique - Faux plafonds
Rue Vieille
34150 ANIANE
☎ 67 57 76 13

R. GUEBINIAN
"Les Cévennes" Bât N
Avenue Louis-Ravas
34100 MONTPELLIER
Tél. : 67.41.20.20

FRANC BEZNIK
Zone Industrielle N° 14 - 34160 CASTRIES
TEL. 67.70.47.76

- PLAFONDS SUSPENDUS
DECORATIFS INDUSTRIELS
- ISOLATION THERMIQUE
ET ACOUSTIQUE
- CLOISONS SECHES

QUALIFICATION NATIONALE 5522-3

CASIA

**CENTRE EXPERIMENTAL
DE RECHERCHES DU BATIMENT
ET DES TRAVAUX PUBLICS**

Etudes de sols et fondations
Etudes et contrôles routiers
Essais de matériaux

34100 MONTPELLIER
2312, bd Paul-Valéry
Tél. 67.42.59.55

IMMOBILIER

5, Rue des Deux-Ponts
34000 Montpellier
Tél. 67.64.46.66

TOUTES TRANSACTIONS
CORRESPONDANT A
ALICANTE

**Béton
de France**

des mètres cubes
de solutions

Z.I. Rue de la Jeune-Parque
34000 MONTPELLIER - 67 27 83 10

S.A.R.L. PIVOT

Siège social :
Chemin de Tourtoural
34880 LAVERUNE
Tél. 67.75.58.47 et
67.42.81.99

S.A.R.L. au capital de 50 000 F

CRÉATION ENTRETIEN PARCS & JARDINS

S^t N. ENTREPRISE
DAYNES et FILS

E° G Peinture
Revêtement Murs et Sols
FAÇADES ***

Montpellier - Béziers
Tél. 67 62 16 31

Cciter Location de voitures

Route de Carnon : 67.65.89.24
Route de Sète : 67.69.03.38
Aéroport Fréjorgues : 67.64.17.71

BUS DE NUIT

Depuis le 28 octobre dernier, à l'initiative du District de Montpellier et de la SMTU, trois bus de nuit ont été mis à la disposition du public. Deux antennes fonctionnent jusqu'à une heure du matin : le Rabelais-Paillade, et le Rabelais-Agropolis. En attendant une extension prochaine du service...

Le bus de nuit ? C'est formidable !, lance une dame à l'air jovial. "Je travaille à la Clinique de la Valette et je l'utilise deux fois par semaine pour rentrer chez moi. Ce-là me va très bien, il le fallait". Même satisfaction chez ce jeune couple de la Paillade : "Maintenant, le week-end, après le travail, on peut rester un peu en ville, aller au restaurant. Là, on sort du cinéma. C'est sympa."

"Sympa", en effet. La demande, il est vrai, se faisait pressante, surtout de la part des étudiants qui ne pouvaient se rendre en ville faute d'avoir un retour assuré. A l'exemple de plusieurs grandes villes universitaires, Montpellier se devait d'adopter à son tour cette mesure sociale véritablement indispensable. C'est chose faite depuis le 28 octobre dernier.

Trois bus de nuit fonctionnent sur deux antennes : Rabelais-Paillade et Rabelais-Agropolis. De 21h à 0h30 (dernier départ), ces bus fonctionnent tous les jours au même tarif que dans la journée. Ils desservent toutes les résidences étudiantes, les facultés, les hôpitaux. Au total, un parcours quotidien de 360 kms supplémentaires, pour un investissement de l'ordre de 300 à 400 000F par an, assuré par le District de l'agglomération de Montpellier.

Jean-Marie, chauffeur, le service de nuit est "moins stressant que le jour". Les clients sont "plus cool, plus tranquilles", moins agressifs, ils sortent pour s'amuser. "Ça me permet aussi une meilleure vie de famille que lorsque je travaillais dans la journée sur le réseau". Il prend son service à 18 h 30, ce qui lui laisse plus de temps pour voir sa femme et s'occuper de sa fille. La circulation de nuit est plus réduite, donc plus agréable, mais surtout "une sympathie s'installe entre les clients et le chauffeur, car avec seulement deux lignes, on voit souvent les mêmes personnes."

Le départ de la ligne est situé devant la gare, au 27, rue Maguelonne, en face du siège de la SMTU. Le Rabelais, en effet, marche beaucoup avec les correspondances S.N.C.F. De 21h à 0h30, la fréquence de passage est d'un bus toutes les demi-heures sur le tronçon commun de la ligne, soit jusqu'à la maternité, et d'un départ toutes les heures pour les trajets spécifiques.



Un projet d'extension

Cinq conducteurs reçus et deux assistants se sont proposés pour assurer volontairement le service de nuit. Pour

Pascal, 22 ans, a pris le bus pour aller s'acheter un sandwich dans une brasserie. C'est la première fois qu'il monte dans un bus de nuit, et profite de l'ambiance décontractée pour bavarder avec le chauffeur. Dorénavant, c'est promis, il s'en servira plus souvent. Et comme il a rendez-vous



avec des amis au centre-ville à 10h30, il en profite pour poursuivre jusqu'au terminus de la ligne.

"Au nom de tous les étudiants qui travaillent avec moi, je peux dire qu'on est très contents", confie Saadet, 26 ans, étudiante turque, mais elle souhaiterait quand même une heure de plus. "C'est utile pour l'aller, mais un peu trop tôt pour le retour", explique Katie, 19 ans, étudiante en lettres. Il y a deux ans que Samuel, vit à Montpellier, à Agropolis. Avant la mise en service des bus

de nuit, il ne pouvait pas sortir la nuit, sauf si des amis l'accompagnaient en voiture. "Ou alors je marchais jusqu'au centre-ville". "Même les gens en voiture préfèrent prendre le bus, s'ils sont fatigués après la soirée, ils n'ont rien à craindre puisqu'ils ne conduisent pas." Comme pour lui donner raison, un groupe de jeunes s'engouffre dans le bus. Ils viennent de garer leur voiture en périphérie et se félicitent de ne pas avoir à chercher une place en centre-ville pendant le week-end.

Le service de nuit SMTU, représente une extension des services spéciaux déjà existants, comme le bus de Grammont (Théâtre Boby Lapointe), celui du Zénith, qui fonctionne les soirs de spectacles, etc... Il préfigure aussi un service de nuit plus étendu dans les années à venir, ouvert à d'autres quartiers de la ville.

DEPART BUS DE NUIT : Siège SMTU : 27, rue Maguelonne (en face de la gare).

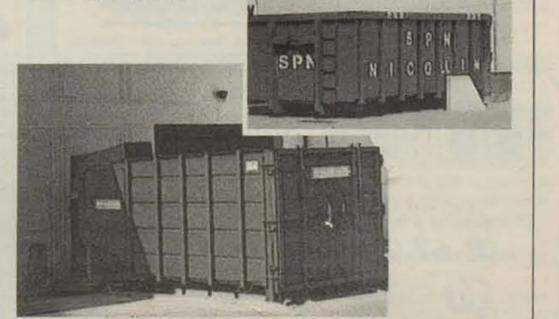
COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES NETTOIEMENT DES RUES



N
**GROUPE
NICOLLIN**

351, rue de la Castelle
B.P. 1231 - 34011 Montpellier Cedex
Tél. 67 27 20 21

COLLECTE ET ÉVACUATION DE DÉCHETS INDUSTRIELS



**FRANCE
CONSTRUCTION**

le Parc de Nevers

Le Parc de Nevers est un petit immeuble de grand standing, composé de 24 appartements seulement. Vous apprécierez ces appartements luxueux, studios, 2, 3, 4 pièces,

Rue du Colonel Marchand 34000 Montpellier
Renseignements et Vente
71, Place Vauban - Les Portes d'Antigone - 34000 Montpellier
Tél. : 67.64.66.66

Au Parc de Nevers, vous effectuerez un placement de qualité tout en profitant de l'un des quartiers les plus prisés de la ville.

FILIALE BOUTCHES IMMOBILIER

21h LE RABELAIS PREND LE RELAIS



DE 21H A 0H30 DU MATIN
GARE - AGROPOLIS
GARE - LA PAILLADE
TOUTES LES HEURES



J C B

ARCHITECTURE
INTERIEURE
CREATION DESIGN
DECORATION

JEAN-CLAUDE BALAND
DECORATEUR

AGENCE
7, RUE SAINTE-ANNE
34000 MONTPELLIER
67 66 06 43 - TÉLÉX 145241F

Vous voulez acquérir votre résidence ?
Vous n'avez pas droit à l'erreur !

- Notre équipe vous assure :
- Une sélection rigoureuse des produits
 - Une définition précise de vos souhaits, de vos besoins au cours d'un entretien
 - La prise en charge de toutes les démarches
 - La recherche et la mise en place de votre financement

NOTRE OBJECTIF : VOTRE SATISFACTION
IMMO-CONSULTANT

3, Av. du Pont-Juvénal - MONTPELLIER ☎ 67 64 93 60

sarl S M R

**SALAS MAÇONNERIE
RENOVATION**

137, rue Marie Durand
34000 MONTPELLIER
Tél. 67.72.35.39



Devenez propriétaire sans apport personnel
CDIM vous propose aussi ses logements et son service prêts tout usage
DUBOIS-IMMOBILIER
67 58 16 47
46, Av. G.-Clemenceau - 34000 Montpellier

ESPACE-MOSSON

GESTION AUTOMATIQUE
DES ACCES
À LA DECHETERIE
ET AU PARKING

Premier jalon du projet DEMETER inauguré fin janvier, la déchetterie de la Paillade entre dans la politique globale de traitement des déchets mise en place par la Municipalité de Montpellier.

MCM, chargée de réaliser la clôture périphérique de la déchetterie et du parking a installé le système de gestion des accès. L'ensemble comprend 1 200 m de grilles en treillis soudés, traités anti-corrosion, 1 passerelle reliant la déchetterie au parking, 18 portails, 4 barrières levantes et un système de barrières à chaînes. Le tout, depuis le local du gardien, est surveillé par vidéo et commandé automatiquement sur un pupitre. Partenaire fidèle de la ville, de la Serm et du District, MCM, créée en 1975, a développé ses activités dans l'automatisme des portails et des systèmes d'accès. La clôture de l'espace Mosson illustre son savoir-faire.



Clôture périphérique de la déchetterie et du parking

MERIDIONALE DE CLOTURES ET METALLERIES
Téléphone 67 84 25 68 - Télécopie 67 84 17 25

THERMICLIM
YVES ANDRES
CHAUFFAGE CLIMATISATION

100, rue des Gours
34070 MONTPELLIER
☎ 67 27 22 80

**MONTPELLIER
ASSAINISSEMENT**

Débouchage, Curage d'égouts
Entretien et Maintenance
de stations d'épuration
Vidange, Pompage
Traitement V.O.
☎ 67 92 92 36

MONTPELLIER VOTRE VILLE

CLUBS DE QUARTIER: TOUR DE STADE AVEC L'A.S. SAINT-MARTIN

Pour fêter ses 25 ans d'activité, l'A.S. Saint-Martin organise les 14-15-16 avril prochain, son XXIV^e Tournoi International de Football. Mise au point avec Michel Soulas, délégué aux Clubs de quartier, et Louis Lescure, le nouveau président de l'A.S.

Si le sport d'élite permet aux municipalités de rayonner en donnant d'elles une image tonique et triomphante, chacun s'accorde à reconnaître la popularité du sport de quartier. Donner le goût du sport aux jeunes, c'est assurément la volonté de la Municipalité. Si les clubs de quartiers sont souvent les "viviers" où frétille les futurs champions, ils sont aussi "des instru-

toutes les catégories sont représentées. Trois équipes (minime, cadet, junior) sont en critères. Récemment promu à la Présidence du Club, Louis Lescure est un homme de terrain. Entré à l'A.S. Saint-Martin en 1971 en qualité d'entraîneur, il a su tirer parti de son expérience pour mettre en place un enseignement sportif de grande qualité.

familles d'accueil. Pour la deuxième année consécutive, une Commission Médicale présidée par le Docteur Caillens assurera plusieurs réunions d'information sur la pédagogie médicale, les problèmes de la drogue à l'école, etc... L'A.S. Saint-Martin, exprime le dynamisme et l'ambition d'un club de quartier montpelliérain qui espère bientôt l'aména-



ments d'action sociale" indispensables et tous les efforts doivent être donc mis en place pour récompenser les plus méritants.

En faisant reprendre la direction sportive de tout le Club par un joueur professionnel, il espère assurer à ses champions une herbe un encadrement au top niveau.

Un enseignement de haut niveau

Dans sa préface au catalogue édité pour le XXIII^e Tournoi International de Football de l'A.S. Saint-Martin, Jean Tigana évoquait le dévouement des bénévoles qui assurent très souvent le succès des clubs. Depuis sa création en 1965 par Claude Béal, les responsables du Club n'ont, en effet, jamais failli à cette règle sportive, faisant toujours preuve d'énergie et d'innovation. L'A.S. Saint-Martin accueille aujourd'hui environ 325 jeunes répartis en 28 équipes. De l'Ecole de Foot pour les débutants, jusqu'à l'équipe sénior,

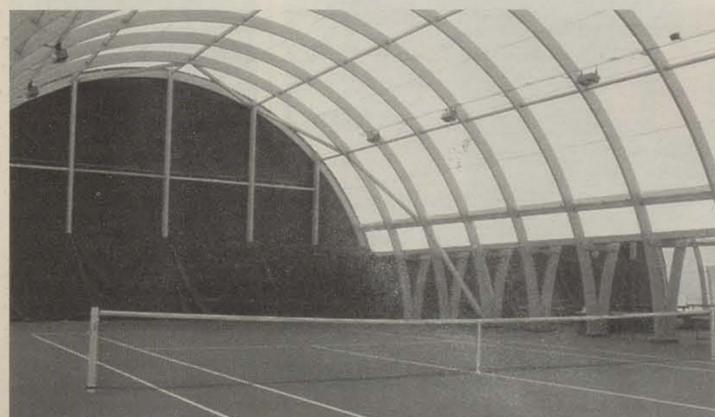
Tournoi international

Pour célébrer comme il se doit, ce XXIV^e Tournoi International de Football organisé au mois d'avril, 25 000 F de subvention ont été dégagés par la Ville de Montpellier qui met à la disposition du Club, le Complexe de Grammont. Cet événement exceptionnel permettra en effet à 84 équipes de plusieurs pays européens (Espagne, Italie, Autriche, Allemagne), de s'affronter dans la joie et la bonne humeur. Une politique d'échange est encouragée entre les clubs, ainsi que l'hébergement des joueurs dans des

gement d'un terrain adapté à son évolution remarquable.

Depuis 1977, la Ville de Montpellier poursuit un véritable travail de fond, en mettant progressivement à la disposition des clubs de nouveaux équipements sportifs. 7 MF de subventions ont été votées au budget 90. Peu à peu, chaque quartier s'équipe d'une piscine, un nouveau stade, un plateau sportif, un boulodrome, mis gratuitement à la disposition des clubs.

Michel Soulas, délégué aux Clubs de quartier, annonce la construction prochaine d'un gymnase à Antigone, Port Marianne et Verassy, d'une piscine à la Paillade Nord et à Grammont, un projet de patinoire...



5^e TRANCHE DU STADE DE LA MOSSON

Inaugurée le 27 février, en présence de nombreuses étoiles du football international, la 5^e tranche du Stade de la Mosson constitue l'avant dernière étape de l'aménagement de cet équipement sportif d'élite.

Entrepris dès 1987 pour un coût de 120 MF, la rénovation complète du Stade de la Mosson doit permettre la réalisation d'un complexe aux normes internationales (U.E.F.A. et F.I.F.A.) classé en catégorie I. L'aménagement de la 5^e tranche, pour un coût de 31 MF, inauguré en présence de MM. Platini, Fournet-Fayard, Sadoul et Becken Bauer, permet de mettre à la disposition du public 8700 places supplémentaires (4500 debouts, 4200 assises...)

Cette 5^e tranche permet aussi d'offrir aux spectateurs un service de restauration de qualité après les matches, puis un restaurant situé entre la 4^e et

la 5^e tranche doit ouvrir ses portes tout prochainement.

L'aménagement d'un local sécurité, a été conçu pour accueillir une infirmerie, ainsi que le service sécurité. Enfin un local associatif, installé sous la 5^e tranche, permettra de loger l'association "Mosson Coulée Verte", qui s'occupe à longueur d'année de l'entretien du site.

Le lancement prochain de la 6^e tranche achèvera l'aménagement du stade. Au programme : l'installation de 10 000 places supplémentaires, ainsi que l'intégration du Centre de Formation de Grammont sous la tribune, et l'aménagement des abords.

Selon l'évolution du dossier de la ville, candidate à l'organisation de la Coupe du Monde de Football de 1998, le nombre des places disponibles à terme (35 000), pourrait évoluer jusqu'aux 40 000 réglementaires... Affaire à suivre...

DEUX TERRAINS COUVERTS POUR LE TENNIS CLUB DE GRAMMONT:

Situé au coeur du Complexe Sportif de Grammont (terrain de mini-basket, de foot), le Tennis Municipal de Grammont est un superbe ensemble de 12 courts construits en terrain dur, et ouvert au public tous les jours de l'année.

Inaugurés le samedi 3 février, les deux courts couverts supplémentaires permettent l'accès au complexe même en cas d'intempérie. Les couvertures imperméables, posées sur les charpentes en bois, sont enroulables en partie basse de la structure sur une hauteur d'environ 2,50 m. Elles dégagent ainsi la vue sur l'extérieur et améliorent la ventilation.

24 projecteurs à sodium 400 W assurent une excellente visibilité et portent à 4, le nombre de courts permettant la réservation en nocturne.

En investissant 1,6 MF dans cette opération, le Service des Sports confirme la volonté municipale de doter le quartier du Millénaire d'une infrastructure sportive de haut-niveau, ouverte au plus grand nombre.

PRACTIQUE : TENNIS MUNICIPAL DE GRAMMONT.

Réservation gratuite par téléphone de 9 h 00 à 11 h 00 et de 16 h 00 à 19 h 00. Tél. : 67.64.29.55

sport



AGENDA

UN PLACEMENT HABITATION INTELLIGENT?

En l'achetant pour le louer ou pour l'habiter

- ◆ A 5 mn de Montpellier Euromédecine...
- ◆ Votre patrimoine augmente chaque jour...
- ◆ Une réduction pouvant atteindre 60 000 F! de votre impôt sur le revenu (loi de finance 1990).
- ◆ Possibilité de vous trouver un locataire à 4 000 F/mois.
- ◆ Dans un ensemble résidentiel, privé, de 12 maisons de standing et d'un centre médical, (généraliste, dentiste, kinésithérapeute, pharmacien, orthophoniste...).

Pour tous renseignements
A.I. PROMOTION
☎ 67 75 16 15

JOULIÉ & Fils TRAVAUX PUBLICS
RUE DES BARRYS - BP 4
34660 COURNONSEC
☎ 67 85 01 13
Télex JOULIE 480 346 F

transports internationaux joulié & fils
RUE DES BARRYS - BP 4
34660 COURNONSEC
☎ 67 85 01 13
Télex JOULIE 480 346 F

AGENCE GRIMAL MONTPELLIER *TOUT L'IMMOBILIER*
Ventes
Locations
Gestions
Construction
Promotion
sarl Agence GRIMAL PROMOTION
SIEGE SOCIAL 14, Av. J. Jaurès
12100 MILLAU - Tél. 65.60.37.05
Agence L'ESPADON CARNON Tél. 67.68.11.13
1527, rue de Las Sorbes
Tél. 67.75.75.60

CHAUFFAGE : dépannage, installation, contrat d'entretien, chaudière :
Fuel • Gaz • Pompe à chaleur • Solaire • Climatisation
PLOMBERIE : sanitaire, zinguerie :
Pose anti-tartre • Adoucisseur
LYRON JACQUES
S.A.R.L. au capital de 50.000 F
Tél. 67.65.48.93
Les Aiguerelles Basses - 171, rue de la Géode - 34000 MONTPELLIER



Reflex : l'm a hotel.

D A N S E

Nessuno O Tutti... Tuerlings

Par Reflex, une compagnie chorégraphique de Hollande du Nord. Témoin de la vitalité de la danse aux Pays-Bas, elle possède un solide répertoire magnifiquement servi par des danseurs de très grande qualité.

7 mars - 20h30
Opéra

30-31 mars Spectacle de la Compagnie Taffanel

Les Petites chaises
Le cri du Guetteur
Outremer
au Théâtre de Grammont
Tél. : 67.41.26.19



Reflex : "A nœud coulant".

C I N E M A

6^e Festival du Cinéma Chinois

Le Panda d'Or 1990 a été attribué à deux films primés ex-aequo :
- Eat a bowl of tea (1988) de Way Wang
- Le Village des Veuves (1988) de Wang Jin

Semaine culturelle du Collectif de Solidarité avec l'Amérique Latine.

du 28 mars au 7 avril
Festival cinéma aux Diagonals, conférence, musique et chant, danse.

25^e gala de Diaporama

du 15 au 16 mars 1990, Salle Rabelais
Au programme, une sélection internationale des meilleurs diaporamas remarqués dans les derniers festivals.
Renseignements : 67.72.68.73 et 67.84.88.86

V I D E O

L'Audiovisuel au musée Fabre

Des projections vidéo consacrées aux arts plastiques sont programmées dans l'auditorium du Musée Fabre, le mercredi et le jeudi après-midi et le samedi toute la journée.

En mars :
Alberto Giacometti (13.78.30.14.15.17 mars)
Rodin (21.22.24.28.29.31 mars).

C O N F E R E N C E

Les conférences du Musée Fabre

Techniques de la faïence par Ch. Bonnin, conférencier.
Le 6 mars.
La nature morte européenne
Conférenciers : JP. Rose, Laure Peller, Georges Dezeuze, Vincent Bioulès.
Mercredis 7, 14, 21, 28 mars.
Les conférences ont lieu dans l'auditorium du Musée (accès par la rue Montpellier). L'inscription se fait au Musée Fabre par téléphone. (67.66.06.34 - poste 33) par courrier ou à l'accueil.
Les places sont limitées à 50 personnes.
Gratuit.



Quatuor Artis de Vienne.

E X P O S I T I O N S

Dessins français du XIX^e siècle

Présentation trimestrielle du Cabinet des dessins.
Musée Fabre. Mezzanine - niveau 4 jusqu'au 31 mars

Françoise Novarina "Reliefs"

De la peinture sur toile, cette ancienne élève de l'école des Beaux-Arts de Grenoble est passée à un travail de recherche sur le relief.

Elle nous présente une série d'œuvres nées d'éléments naturels colorés : ardoise, bois ancien et patiné, verre peint et matériaux divers.
jusqu'au 17 mars
Galerie d'Art Contemporain Saint-Ravy Demangel.

Galerie d'Art Contemporain Saint-Ravy Demangel du 20 au 31 mars 1990

- Carte blanche à une jeune artiste : Martine Lafon.

R O C K

Trophée National de rock acrobatique de la Ville de Montpellier

Le trophée national de rock acrobatique organisé par le Boogie-club de Montpellier et l'école de danse Jacques Bernard réunira près de 200 compétiteurs venant de 15 des meilleurs clubs de compétition française.
Un festival pour les yeux et les oreilles sur fond de musique rock authentique.
Un spectacle sportif et artistique à ne pas manquer.
17 mars à 20h30
Palais des Sports
Renseignements : 67.58.33.15

C O N C E R T S

Berg - R. Strauss

Un concert de l'Orchestre Philharmonique de Montpellier dirigé par Cyril Diedrich.

Berg : "Concerto à la mémoire d'un ange"

R. Strauss : "Ainsi parlait Zarathoustra"

9 mars 20h30
10 mars 17h
11 mars 10h45
Opéra

Parallèles

Dale Duesing - baryton
Antonio Pappano - piano
L'Amérique en mélodie
22 mars - 20h30 - Salle Molière
Quatuor Artis de Vienne
31 mars - 20h30 - Salle Molière

Airs et duos d'opérettes

Un programme présenté en collaboration avec le Club Lyrique de Montpellier dans le cadre des Jéudis de Celleneuve.

**GUY BEDOS
29/30 MARS
AU ZENITH**



Le Roi Gordagne de Radovan Ivsic

Une co-production du Théâtre du Hangar et du Théâtre des Treize Vents, mise en scène de Jacques Bioulès.

Ce poème dramatique écrit à Zagreb en 1943 en pleine occupation allemande a été monté pour la première fois à Paris en 1956.

Du 7 au 19 mars à 21h
(relâche les lundis)
Nouveau Théâtre.

La veuve de Pierre Corneille

Trois jeunes gens dont un traître : deux jeunes femmes, la tendre et l'enjouée ; une nourrice pleine de ruse et de verdeur : ce sont les protagonistes de cette comédie peu commune de Corneille.

14-16-17 mars à 20h45
15 mars à 19h
18 mars à 17h
Opéra de Montpellier

Le jour se lève de Serge Vallet

"Un texte plein d'humour de chaleur. En plus, c'est un vrai texte épique, dans lequel le destin des pauvres personnages trouve sa poésie... Un hymne à la vie." (Bernadette Bost-Lemondé)

23-24 mars à 20h45
22 mars à 19h
25 mars à 17h
Théâtre des Treize Vents - Grammont.

Le mime Marceau

Après une nouvelle tournée à travers le monde, le mime Marceau nous revient avec son dernier spectacle qui confirme le génie de ce Maître qui sait donner à l'art du mime une véritable dimension théâtrale. Ce spectacle est présenté dans le cadre des galas Karsenty-Herbert.

12 mars à 20 h 30
Opéra de Montpellier

Suzanna Andler

Une pièce de Marguerite Duras par la Compagnie Mychèle Leca :

L'action se déroule au cours d'une journée d'hiver à St Tropez, dans une grande villa luxueuse mais vide. Dans la pièce, mise en scène par Mychèle Leca, Suzanna Andler, interprétée par Micheline Welter, est une femme "neuve", une femme qui parle enfin, qui dévoile ses sentiments, ses états d'âme enfouis durant ses années de mariage. Gabriel Debray joue le rôle de Michel Cayre, journaliste, peu scrupuleux, fasciné par le luxe, qui par le jeu de la vie est devenu son amant. Ils s'interrogent sur la nature exacte de leurs rapports : par delà l'attraction purement physique du départ, ne sont-ils pas en train de vivre un véritable amour ?

Monique Combès, interprétée par Mychèle Leca, est l'amie du couple Andler. Jean-Louis Cordina joue le rôle de Rivière, l'agent immobilier.

Un texte physique, un texte rare où les personnages durassiens trouvent l'issue, le recours dans une passion.

Salle Pétrarque
du 20 mars au 6 avril
Tous les jours sauf le lundi
Réservations : 67.60.41.61

AU ZENITH EN MARS

Opéra rock "Starmania" - 3 mars
Dorothee - 10 mars et 11 mars
L'ex-femme de ma vie - (Josiane Balasko - Richard Berry) - 14 mars
Claude Nougaro - 21 mars
Opéra Nabucco - 27 mars
Guy Bedos - 29-30 mars

LA DECHETERIE DE LA PAILLADE EST OUVERTE

La déchetterie de la Paillade est le premier maillon du grand projet DEMETER, le Centre Ecologique de Traitement des Ordures ménagères de l'agglomération montpelliéraine.

Outil indispensable de lutte contre les déchets sauvages, la déchetterie est un lieu fonctionnel, économique, qui contribue au respect de l'environnement. Elle permet d'écarter les résidus encombrants et de stocker, en vue de traitement, les matériaux récupérables.

C'est un lieu propre, clos, équipé de neuf bacs sélectifs pour neuf produits qui ne sont pas des ordures ménagères. Ces espaces reçoivent l'huile, les végétaux, les pneus, les matériaux inertes, le papier, l'aluminium, le carton, le verre et le fer.

L'expérience de la déchetterie de la Paillade sera étendue dans un avenir proche à toute l'agglomération. Elle représente en effet, une étape importante du projet DEMETER qui prévoit une unité de traitement avec tri sélectif en trois phases, pour la fabrication de compost où l'enfouissement.

DEMETER représente ainsi la première grande expérience française à intégrer l'écologie, l'innovation et le civisme dans le traitement des déchets. Son but : préserver l'environnement et améliorer la qualité de la vie.



La réussite du tri sélectif passe par l'éducation de l'ensemble de la population et des jeunes en particulier.



Inauguration de la déchetterie de La Paillade, le 27 janvier. Autour de Georges Frêche, de gauche à droite : Gaby Hobt, président de l'association des habitants et travailleurs de La Paillade, Christophe Moralès, adjoint au maire, président de la commission environnement du District, André Vézinhel, sénateur, conseiller général du 10^e Canton, et Yves Larbiou, adjoint au maire, délégué à l'environnement.

9 conteneurs adéquats ont été prévus pour accueillir les déchets pré-sélectionnés : huile, végétaux, pneus, matériaux inertes, papier, aluminium, carton, verre et fer. A gauche, le conteneur pour l'huile usagée ; à droite, le réceptacle à matières plastiques.

